



LA REPUBLIQUE TUNISIENNE

Projet de loi de finance 2020

Rapport sur :

La répartition régionale de l'investissement

(Version Française)

Annexe n ° 11 à la loi de finances 2020, conformément à la Loi Organique du Budget (LOB) n ° 15 de 2019 du 13 février 2019.



LA REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère des Finances

Rapport sur :
La répartition régionale
de l'investissement

« L'État agit en vue d'assurer la justice sociale, le développement durable et l'équilibre entre les régions, en tenant compte des indicateurs de développement et du principe de l'inégalité compensatrice. Il assure également l'exploitation rationnelle des ressources nationales. »

Article 12 de la Constitution tunisienne 2014

Table des matières

Résumé exécutif du rapport sur la répartition régionale de l'investissement	6
I. Investissement régional	17
durant la période 2016-2019	17
1. Réalisations de la période 2016-2018 et prévisions 2019	19
2. Investissements régionaux.....	22
1.2. Réaliser l'interdépendance et la communication entre les régions.....	22
2.2. Appuyer le développement et accroître l'attractivité dans les régions.....	26
2.2.1. Des régions disposant de tous les pouvoirs et capacités pour servir le développement selon le principe de l'administration libre	26
2.2.2. Transformer les régions en pôles actifs de développement.....	27
2.3. Développer et adapter le système de financement du développement régional.....	32
2.4. Amélioration des conditions de vie aux niveaux régional et local.....	34
2.5. Développer la décentralisation et instaurer les bases de la gouvernance locale et régionale	40
II. Principales orientation du développement régional et réformes proposées.....	45
1. Pousser le développement des régions et accroître leur attractivité.....	46
2. Améliorer les conditions de vie aux niveaux régional et local	46
3. Soutenir la décentralisation et instaurer les bases d'une bonne gouvernance régionale et locale	48
4. Faire progresser la coopération internationale décentralisée.	49
Annexes	50
Gouvernorat de Tunis.....	51
Gouvernorat de Ariana	52
Gouvernorat de Ben Arous.....	53
Gouvernorat de Manouba.....	54
Gouvernorat de Nabeul	55
Gouvernorat de Bizerte	56
Gouvernorat de Zaghouan.....	57
Gouvernorat de Sousse.....	58
Gouvernorat de Mahdia.....	59
Gouvernorat de Monastir	60
Gouvernorat de Beja.....	61
Gouvernorat de Kef.....	62

Gouvernorat de Siliana.....	63
Gouvernorat de Jendouba.....	64
Gouvernorat de Kairouan.....	65
Gouvernorat de Sfax.....	66
Gouvernorat de Kasserine.....	67
Gouvernorat de Sidi Bouzid.....	68
Gouvernorat de Gafsa.....	69
Gouvernorat de Kébili.....	70
Gouvernorat de Tozeur.....	71
Gouvernorat de Gabes.....	72
Gouvernorat de Médenine.....	73
Gouvernorat de Tataouine.....	74

Résumé exécutif du rapport sur la répartition régionale de l'investissement

L'investissement public représente un pilier essentiel de l'économie nationale, compte tenu de sa contribution au PIB, que ce soit au niveau national ou régional. Les investissements publics réalisés par les Ministères représentent 40% du total des investissements publics et privés programmés pour la période 2016-2020.

Afin de renforcer la transparence en matière de répartition des investissements publics et de concrétiser le principe de discrimination positive, un rapport accompagnant la loi de finances sera publié chaque année sur la répartition régionale des investissements.

Il convient de noter que dans le but de programmer les projets publics en fonction de la priorité, de la rentabilité et de bonnes orientations et donc de réduire les écarts entre les régions par la promotion de l'inclusion sociale, l'arrêté gouvernemental n ° 394 de 2017 du 29 mars 2017 relatif à la création d'un cadre unifié pour l'évaluation et la gestion des investissements publics a été publié.

Lors de la préparation de ce rapport, des expériences comparatives ont été examinées telle que celle marocaine. L'accent a été principalement mis sur les enseignements à tirer et les attentes à partir de l'élaboration des rapports annexes. Il importe de signaler que les rapports annexes à la loi de finances au Maroc ont été préparés sous une forme progressive et proactive bien avant l'adoption de la loi organique de budget.

Cette première version du rapport vise à mettre à la disposition du lecteur les informations portant sur tous les projets qui sont mis en œuvre dans les régions et qui sont inclus dans le budget de l'Etat. Ce rapport permettra encore d'améliorer la lisibilité du budget et de renforcer le rôle de l'Assemblée de Représentants du Peuple dans les différentes étapes du budget ainsi que dans le suivi des investissements publics régionaux.

I. L'Investissement régional au cours de la période 2016-2019

Dans la première partie de ce rapport, il est question de revenir sur les réalisations de la période 2016-2018 et sur les estimations pour l'année 2019. Il est de même question de mettre en évidence les progrès de la mise en œuvre des programmes et projets publics et privés et le degré de leur contribution à la réalisation des objectifs de développement dans les différentes régions. Il sera également question de présenter les résultats quantitatifs et qualitatifs

enregistrés, de tirer des conclusions et d'adresser des propositions afin d'améliorer le rythme des réalisations et de concrétiser les objectifs du développement régional à travers ses différents axes au cours de la période à venir.

Les efforts au cours de la période 2016-2018 ont porté sur la concrétisation des orientations stratégiques de développement prévues pour l'exaucement des aspirations des régions. Ces orientations sont représentées en cinq axes principaux, à savoir :

1. Réaliser l'interconnexion et la communication entre les organismes
2. Promouvoir le développement et accroître l'attractivité des régions.
3. Développer et adapter le système de financement du développement régional,
4. Améliorer les conditions de vie aux niveaux régional et local.
5. Développer la décentralisation et bâtir les bases de la gouvernance locale et régionale.

Pour la réalisation de ces orientations, un certain nombre de mesures ont été adoptées pour soutenir les éléments du développement dans les régions et les promouvoir en tant que pôles actifs de développement.

Dans ce domaine, de nombreuses réformes structurelles ont été lancées, telles que l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'investissement, la création des comités régionaux d'investissement, l'instauration de l'Autorité Tunisienne de l'Investissement et la tenue des élections municipales au cours de l'année 2018. L'entrée des zones industrielles modernes en exploitation et la création de nombre d'entre elles ont également représenté un facteur important d'amélioration du climat d'investissement dans les régions.

Des actions ont également été entreprises pour soutenir les infrastructures routières, de transport et les services logistiques afin d'améliorer l'interconnexion et la communication entre les régions et veiller à stimuler l'initiative et l'investissement privés, en particulier dans les secteurs prometteurs et à haute valeur ajoutée. Dans le même sens, les efforts de l'État ont été soutenus pour améliorer les conditions de vie aux niveaux régional et local grâce à des programmes spéciaux et à ses divers éléments comprennent l'offre des services de base et des installations nécessaires et l'amélioration de la qualité de vie en consacrant le principe de discrimination positive au profit des régions défavorisées.

Dans le cadre de la rationalisation des ressources financières du système de financement du développement régional, les efforts se sont concentrés sur l'activation du partenariat entre le secteur public et le secteur privé et la création de nombreux outils et programmes pour financer la création de projets tout en maintenant le mécanisme du fonds d'amorçage dans les petites et moyennes entreprises.

II. Réalisations de la période 2016-2018 et prévisions 2019

Le total des investissements publics réalisés au niveau régional au cours de la période 2016-2019 a atteint 12710, 772 MD, représentant 45% des estimations 2016-2020 qui s'élèvent à 28165 144 MD. La répartition par gouvernorat de ces investissements est comme suit :

Tableau 1 : Réalisations des investissements publics à caractère régional en 2016-2018 et prévisions 2019

Gouvernorat	Investissements programmés 2016-2020 (MD)	Investissements réalisés au cours de la période 2016-2018 (MD)	Prévisions 2019 (MD)	Totale période 2016-2019 (MD)
Tunis	2022,000	1266,589	62,512	1329,101
Ariana	677,079	307,833	94,804	402,637
Ben Arous	868,559	302,676	79,260	381,936
Manouba	921,015	341,447	98,681	440,128
Nabeul	1094,928	587,500	209,881	797,381
Bizerte	1639,511	559,280	222,191	781,471
Zaghouan	648,450	164,697	74,824	239,521
Sousse	830,058	186,704	83,242	269,946
Mahdia	1143,019	332,620	88,110	420,730
Monastir	756,441	226,961	71,567	298,528
Beja	1031,802	328,690	112,056	440,746
Kef	1105,049	348,365	99,171	447,536
Siliana	1940,408	385,786	119,353	505,140
Jendouba	1330,500	294,790	98,762	393,552
Kairouan	1714,385	426,768	214,613	641,381
Sfax	2304,894	710,000	243,000	953,000
Kasserine	1480,000	465,917	129,563	595,480
Sidi Bouzid	1349,887	555,627	260,322	815,949

Gafsa	1029,657	340,373	160,098	500,471
Kébili	545,462	183,552	89,975	273,527
Tozeur	512,281	155,705	102,695	258,401
Gabes	1182,477	301,812	158,981	460,793
Médenine	1360,292	529,735	221,325	751,060
Tataouine	676,990	225,171	87,186	312,357
Total	28165,144	9528,598	3182,172	12710,772

Les investissements réalisés et les mesures prises ont permis d'améliorer les conditions de vie et de contribuer à l'amélioration du climat des affaires et de continuer à établir de bonnes règles de gouvernance et à développer le tissu économique, l'infrastructure et la logistique.

III. Principales tendances du développement régional et réformes proposées

L'année 2020 est extrêmement importante car durant laquelle il est prévu d'accélérer du rythme de réalisation des projets et programmes de développement. En effet, suite à l'achèvement du processus d'évaluation à mi-parcours des réalisations de la période 2016-2018, de nombreux obstacles et difficultés enregistrés au niveau de la réalisation des projets de développement par les régions seront évités. Au cours de l'année 2020, les efforts se poursuivront sur les plans suivants :

1. Promouvoir le développement dans les régions et accroître son attractivité

Travailler sur l'amélioration de la qualité du climat des affaires dans les régions et l'identification des opportunités d'investissement à travers :

- la réalisation de l'étude sur l'accompagnement de la transformation économique et la compétitivité des secteurs porteurs en Tunisie, financée par la Banque Africaine de Développement.
- la continuation du financement d'un certain nombre des projets pilotes dans le cadre des systèmes économiques du programme IRADA.

2. Amélioration des conditions de vie aux niveaux local et régional

Durant 2020, il y aura renforcement des interventions du **programme régional de développement**. Dans ce cadre, 379 millions de dinars seront allouées aux différentes composantes d'amélioration des conditions de vie, de création et d'appui à l'emploi et de la formation professionnelle, et de participation à l'autofinancement des projets du secteur privé.

Des efforts seront également entrepris pour rationaliser la gestion du programme des chantiers régionaux. En outre, au cours de l'année 2020, les résultats et les recommandations de l'étude d'évaluation du programme régional de développement seront exploités pour réviser la note circulaire du Premier Ministre n ° 26 du 6 août 2013 relative à l'accélération du rythme de réalisation du programme de développement régional.

En ce qui concerne le **programme de développement intégré**, il est prévu d'achever la réalisation matérielle des composantes du programme dans ses première et deuxième tranches à la fin de 2020. Par ailleurs il y aura début effectif des travaux programmés dans la troisième tranche du programme.

Dans le cadre du programme de réhabilitation et de rénovation urbaine des quartiers résidentiels, l'année 2020 verra la poursuite de la mise en œuvre des différentes composantes de la première et de la deuxième génération du programme.

3. Renforcer la décentralisation et instaurer les bases de la gouvernance locale et régionale

Dans le cadre de la poursuite des actions renforçant la décentralisation et instaurant les principes de la gouvernance locale, l'année 2020 verra :

- La poursuite de la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des communes et du programme d'équipement des nouvelles communes et des communes concernées par le processus d'élargissement de leurs frontières territoriales dans le cadre de la communalisation intégrale du territoire de la République.
- Le démarrage de l'exécution du programme d'investissement municipal pour l'année 2020 avec 272 municipalités dans le cadre du programme de développement urbain et des collectivités locales, et préparation du programme d'investissement municipal pour l'année 2021•

- Le lancement de la de la réalisation d'un programme de réhabilitation d'anciens centres urbains au coût de 40 MD, financé par un prêt de l'Agence Française de Développement et de la Banque Européenne d'Investissement et par un don de l'Union Européenne.

4. Renforcer la coopération internationale décentralisée

Dans le cadre de la promotion de la coopération internationale décentralisée, au courant de 2020 se dérouleront :

- La poursuite de la mise en œuvre du projet d'appui à la décentralisation tunisienne ADEC dans sa composante «Appui aux collectivités locales et régionales» en coopération avec l'Agence allemande de coopération internationale «GIZ» qui regroupe les gouvernorats du Centre et du Nord-Ouest.
- La préparation d'un projet de cadrage juridique qui fixe les nouvelles tâches des structures de développement régional au sein du système décentralisé.
- L'initiation d'élaboration d'une stratégie nationale de développement régional.
- La poursuite de la mise en œuvre du projet "Initiative pour le développement régional" (troisième génération) en coopération avec l'Agence allemande de coopération internationale "GIZ".
- L'achèvement de la préparation de l'étude stratégique pour le développement du gouvernorat de Jendouba à l'horizon 2030.
- L'entrée en vigueur du Système régional d'information (SIR) et qui inclut les gouvernorats du Centre et du Nord-Ouest.

Présentation générale

Ce rapport s'inscrit le cadre de la concrétisation des dispositions de la loi organique n°15 du 13 février 2019 relative à la LOB, notamment dans son chapitre 46, qui prévoit une liste d'annexes jointes au projet de loi de finance, dont un rapport sur la répartition régionale de l'investissement.

Le rapport de la répartition régionale de l'investissement vise à décrire l'affectation de l'ensemble des investissements inclus dans le projet de budget selon les régions, ce qui permettra de déterminer la part de chaque région dans l'investissement public au cours de l'année concernée par l'élaboration du budget.

En plus de l'approche sectorielle qui est actuellement adoptée dans la répartition du budget de l'Etat, cette initiative contribuera à mettre en place une nouvelle approche territoriale dans la répartition des investissements publics consacrée au développement. Elle ajoutera également plus de transparence à la répartition des investissements selon les régions, et permettra de décrire l'effort de l'Etat en matière de développement compte tenu du total des allocations de crédit et des projets programmés pour chaque région.

Dans le même contexte, ce rapport facilitera le processus de suivi, par les autorités régionales, des projets programmés dans les gouvernorats, en plus de retracer l'évolution du volume des investissements dans les différentes régions.

Ce rapport comprend deux principales parties :

- **La première partie** : est consacrée à la répartition régionale des investissements publics réalisés au cours des années 2016-2018, ainsi que ceux estimés pour l'année en cours 2019.
- **La deuxième partie** : traite des orientations générales dans le domaine du développement régional au cours de l'année budgétaire et ainsi des réformes envisagées.

Il est à signaler que dans ce rapport le style adopté respecte la clarté et la synthèse et évite les complications d'ordre techniques afin de faciliter la tâche au lecteur d'avoir une perception globale des efforts de l'Etat dans le domaine de l'investissement dans sa dimension régionale. Pour motif de normalisation des concepts et de facilitation de la lecture, certaines définitions relatives aux termes de base adoptées dans le contenu sont fournies :

- **Investissement public:** le total des dépenses que l'État alloue à la réalisation de projets publics imputés sur ses propres ressources, à des prêts extérieurs ou à des dons obtenus par des structures publiques.
- **Projets publics:** projets réalisés dans le cadre d'investissements publics, qu'ils soient nouveaux ou sous forme d'extension de projets existants, quelles que soient les modalités de leur réalisation, y compris les projets réalisés dans le cadre du partenariat entre le secteur public et le secteur privé.
- **Partenariat entre le secteur public et le secteur privé (PPP):** cette notion inclut dans son concept large les concessions fixées par la loi n °23 de 2008 du 1er avril 2008 et ses arrêtés d'application, en plus des contrats de partenariat définis par la loi n° 49 de 2015 du 27 novembre 2015 et ses décrets d'application.

Les contrats de partenariat entre le secteur public et le secteur privé permettent à l'État de confier au secteur privé la création de projets d'entreprises, d'équipements ou d'infrastructures pour offrir un service public. Dans ce cas, le partenariat entre le secteur public et le secteur privé n'entraîne pas la privatisation des ressources et des infrastructures, ni la cession par l'État de la propriété des installations créées.

- **Structures publiques:** Ministères, institutions, entreprises publiques et collectivités locales.
- **Structures impliquées dans l'investissement public:** Ministères, institutions, entreprises publiques, collectivités locales et secteur privé.
- **Le cadre harmonisé pour l'évaluation et la gestion des investissements publics:** il vise à rationaliser la gestion des investissements publics financés par le budget de l'État ou dans le cadre du partenariat entre le secteur public et le secteur privé. Ce cadre a été créé conformément au décret gouvernemental n ° 394 de 2017 du 29 mars 2017.
- **Investissements régionaux :** c'est le total des investissements publics dans une région (gouvernorat) donnée.
- **Projets régionaux :** projets publics réalisés dans une région (gouvernorat) donnée par toutes les structures publiques.
- **L'indicateur de développement régional:** un indicateur préparé par le Ministère en charge du développement, calculé en fonction des mesures économiques, sociales et démographiques pour classer les régions du pays en fonction de l'évolution de leur degré de croissance.

L'investissement public représente un pilier essentiel de l'économie nationale, compte tenu de sa contribution au PIB, que ce soit au niveau national ou régional. Les investissements publics réalisés par les Ministères représentent 40% du total des investissements publics et privés programmés pour la période 2016-2020.

Afin de renforcer la transparence en matière de répartition des investissements publics et de concrétiser le principe de discrimination positive, un rapport accompagnant la loi de finances sera publié chaque année sur la répartition régionale des investissements.

Il convient de noter que dans le but de programmer les projets publics en fonction de la priorité, de la rentabilité et de bonnes orientations et donc de réduire les écarts entre les régions par la promotion de l'inclusion sociale, l'arrêté gouvernemental n ° 394 de 2017 du 29 mars 2017 relatif à la création d'un cadre unifié pour l'évaluation et la gestion des investissements publics a été publié.

Lors de la préparation de ce rapport, des expériences comparatives ont été examinées telle que celle marocaine. L'accent a été principalement mis sur les enseignements à tirer et les attentes à partir de l'élaboration des rapports annexes. Il importe de signaler que les rapports annexes à la loi de finances au Maroc ont été préparés sous une forme progressive et proactive bien avant l'adoption de la loi organique de budget.

Cette première version du rapport vise à mettre à la disposition du lecteur les informations portant sur tous les projets qui sont mis en œuvre dans les régions et qui sont inclus dans le budget de l'Etat. Ce rapport permettra encore d'améliorer la lisibilité du budget et de renforcer le rôle de l'Assemblée de Représentants du Peuple dans les différentes étapes du budget ainsi que dans le suivi des investissements publics régionaux.

I. Investissement régional

**durant la période 2016-
2019**

La première partie de ce rapport comprend une introduction aux réalisations au cours des années 2016-2018 et des estimations pour l'année 2019 et met en évidence les progrès de la mise en œuvre des programmes et projets publics et privés et l'étendue de leur contribution à la réalisation des objectifs de développement dans les différentes régions. Il contient également en particulier les résultats quantitatifs et qualitatifs enregistrés ainsi que les conclusions et propositions les plus importantes afin d'améliorer le rythme de réalisation et la concrétisation des objectifs et axes de développement au cours de la période à venir.

Les efforts fournis au cours de la période 2016-2018 ont porté sur la concrétisation des orientations stratégiques du développement et sur la concrétisation des aspirations des régions représentées par cinq principaux objectifs, à savoir :

- réaliser l'interconnexion et la communication entre les régions,
- promouvoir le développement et accroître son attractivité.
- renforcer et adapter le système de financement du développement régional,
- améliorer les conditions de vie aux niveaux régional et local,
- développer la décentralisation et instaurer les bases de la gouvernance locale et régionale.

Pour concrétiser ces orientations, un certain nombre de mesures ont été adoptées pour soutenir les composantes de développement des régions et les faire hausser en des pôles de développement actifs. À cet égard, plusieurs réformes structurelles ont été lancées, telles que l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'investissement, la mise en place des comités régionaux d'investissement, la création de l'Autorité tunisienne de l'investissement et la tenue des élections municipales au cours de l'année 2018. Il faut également souligner que l'entrée en exploitation des zones industrielles modernisées et l'aménagement d'un certain nombre d'entre elles ont permis d'améliorer le climat d'investissement dans les régions.

Un appui a également été apporté pour soutenir les infrastructures de transport, les routes et les services logistiques, dans le but d'améliorer l'interconnexion et la communication entre les entités.

Les initiatives et l'investissement privés ont également été encouragés, notamment dans les secteurs porteurs et à forte valeur ajoutée. En plus, l'État a continué à agir pour améliorer les conditions de vie aux niveaux régional et local par le biais de programmes spéciaux avec ses

différentes composantes, en offrant les services et les installations de base nécessaires et en améliorant la qualité de vie et ce en respectant le principe de discrimination positive au profit des régions les moins favorisées.

Dans le cadre de la rationalisation des ressources financières consacrées au système de financement du développement régional, les efforts ont été concentrés sur l'activation du partenariat entre le secteur public et le secteur privé et la création de nombreux mécanismes et programmes pour financer les nouvelles créations de projets tout en continuant à mettre en œuvre les mécanismes d'approbation du fonds d'amorçage dans les petites et moyennes entreprises.

1. Réalisations de la période 2016-2018 et prévisions 2019

Le total des investissements publics réalisés au niveau régional au cours de la période 2016-2019 a atteint 12710, 772 MD, représentant 45% des estimations 2016-2020 qui s'élèvent à 28165 144 MD. La répartition par gouvernorat de ces investissements est comme suit :

Tableau 2 : Réalisations des investissements publics à caractère régional en 2016-2018 et prévisions 2019

	Investissements programmés 2016-2020 (MD)	Investissements réalisés au cours de la période 2016-2018 (MD)	Prévisions 2019 (MD)	Totale période 2016-2019 (MD)
Tunis	2022,000	1266,589	62,512	1329,101
Ariana	677,079	307,833	94,804	402,637
Ben Arous	868,559	302,676	79,260	381,936
Manouba	921,015	341,447	98,681	440,128
Nabeul	1094,928	587,500	209,881	797,381
Bizerte	1639,511	559,280	222,191	781,471
Zaghouan	648,450	164,697	74,824	239,521
Sousse	830,058	186,704	83,242	269,946
Mahdia	1143,019	332,620	88,110	420,730
Monastir	756,441	226,961	71,567	298,528
Beja	1031,802	328,690	112,056	440,746
Kef	1105,049	348,365	99,171	447,536
Siliana	1940,408	385,786	119,353	505,140

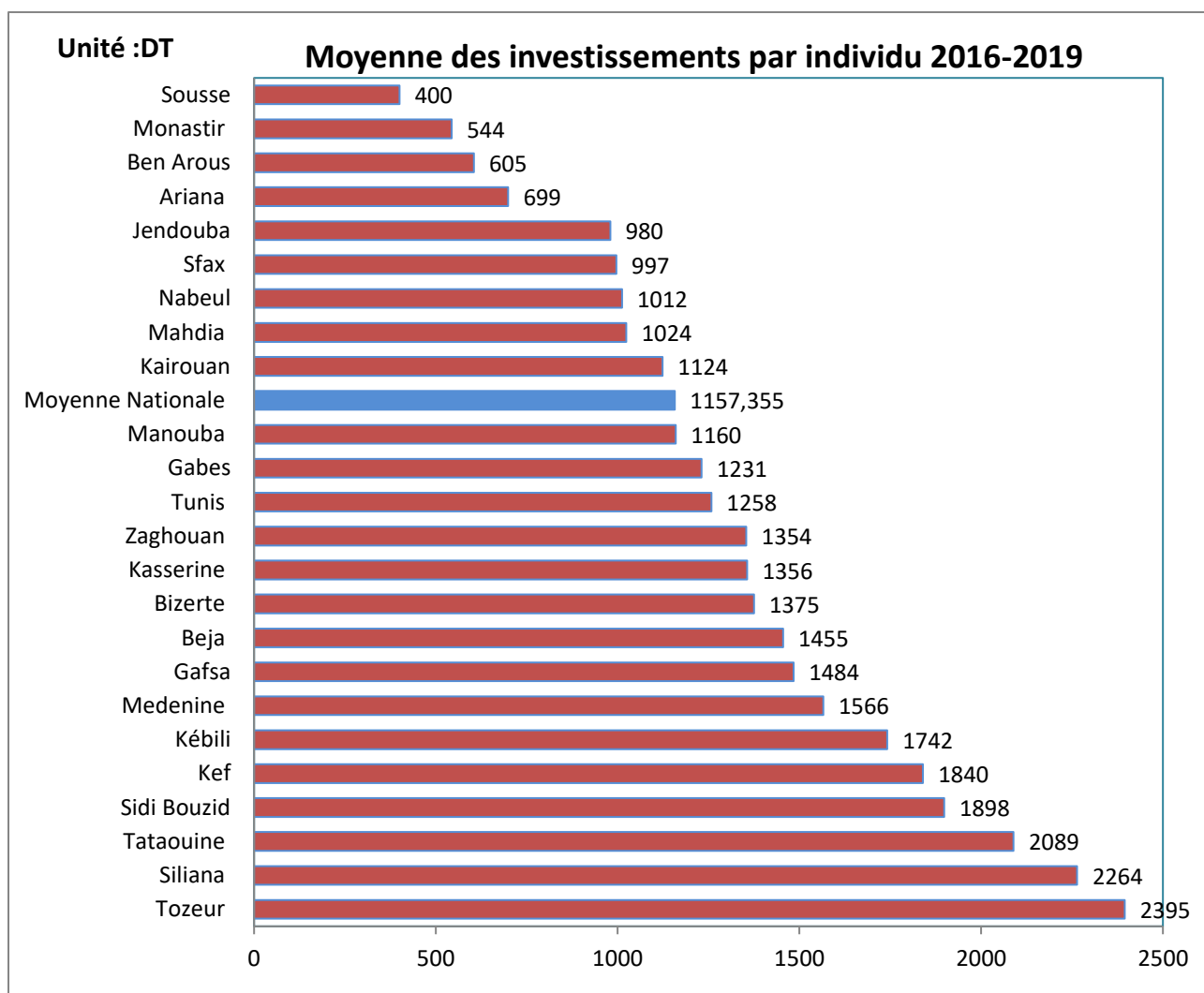
Jendouba	1330,500	294,790	98,762	393,552
Kairouan	1714,385	426,768	214,613	641,381
Sfax	2304,894	710,000	243,000	953,000
Kasserine	1480,000	465,917	129,563	595,480
Sidi Bouzid	1349,887	555,627	260,322	815,949
Gafsa	1029,657	340,373	160,098	500,471
Kébili	545,462	183,552	89,975	273,527
Tozeur	512,281	155,705	102,695	258,401
Gabes	1182,477	301,812	158,981	460,793
Medenine	1360,292	529,735	221,325	751,060
Tataouine	676,990	225,171	87,186	312,357
Total	28165,144	9528,598	3182,172	12710,772

Les investissements réalisés et les mesures prises ont permis d'améliorer les conditions de vie et de contribuer à l'amélioration du climat des affaires et de continuer à établir de bonnes règles de gouvernance et à développer le tissu économique, l'infrastructure et la logistique.

Dans le cadre de l'incarnation du principe de discrimination positive, l'accent a été mis sur l'orientation des investissements vers les gouvernorats dont l'indicateur de développement régional est le plus faible. Le graphique suivant montre cette tendance.

Le graphique ci-dessous montre que l'investissement par individu (2016-2019) dans 15 gouvernorats dépasse la moyenne nationale. Il est à signaler qu'à part les deux gouvernorats de Tunis et de Manouba, les autres sont classés dans les 16 gouvernorats avec IDR le plus faible. D'ailleurs, le total des investissements par individu a dépassé dans les gouvernorats de Tozeur, Siliana et Tataouine les 150% de la moyenne nationale.

Toutefois, il est remarquable que 6 gouvernorats parmi 8 qui disposent des IDR les plus élevés et qui abritent 50% du total de la population, ont eu, sur la période (2016-2019), un investissement moyen par individu inférieur à la moyenne nationale. Particulièrement pour les gouvernorats de Sousse et de Monastir, la part n'a pas dépassé 50% de la moyenne nationale.



La faiblesse de la moyenne globale d'avancement (45%) est due à de nombreux problèmes, tels que :

- Le coût élevé des projets, notamment du fait du glissement continu du dinar d'un côté et le retard dans les études techniques d'autre part,
- La réticence des entreprises à participer aux appels d'offres pour certains projets,
- La faible capacité des entreprises à honorer leurs obligations et la fragilité de leur situation financière,
- La faible capacité des institutions et structures publiques à mettre en œuvre des projets dans leurs délais et le manque des ressources humaines, notamment dans les régions de l'intérieur,
- La lourdeur des procédures de préparation des projets (étape de préparation des études, des saisis foncières et des agréments).

2. Investissements régionaux

1.2. Réaliser l'interdépendance et la communication entre les régions

La réalisation de l'interconnexion et de la communication entre les régions a représenté une composante importante de la stratégie de développement pour la période 2016-2020. C'est dans ce cadre qu'une la priorité a été donnée à la formulation de politiques et de programmes de développement facilitant l'intégration infrarégional dans son environnement et en créant un cadre intégré interrégionale.

Dans le domaine du soutien aux infrastructures de transport, aux routes et aux services logistiques, les projets soit achevés soit en cours de réalisation ont été orientés pour promouvoir les services de transport terrestre, maritime et ferroviaire, développer le réseau d'autoroutes, les voies express, nationales, régionales, locales et rurales, renforcer le rôle et l'efficacité des services de télécommunications et des zones logistiques, en plus d'améliorer et d'organiser l'utilisation du territoire régional.

Au niveau des services de transport multimodal, la flotte de bus de transport public de voyageurs a été renforcée, notamment au niveau du Grand Tunis, avec l'acquisition de 370 bus neufs et 304 bus d'occasion. La période écoulée a également vu la poursuite de l'achèvement de la ligne «D» RFR Al-Koubaa-Barcelone-Tunisie. Il est prévu que la fin de l'année 2019 démarre la mise en œuvre d'un projet de préparation du tronc central du métro pour un coût total d'environ 220 MD, qui comprend plusieurs composants, dont le plus important est la restauration de la gare de Barcelone pour devenir un pôle de liaison intégré "multimodal" qui comprend le bus, le métro, le réseau ferroviaire à grande vitesse et le train.

En matière de transport maritime et aérien, l'année 2017 a vu l'activation de la ligne maritime Marseille-Zarzis, dont le premier départ a eu lieu le 4 juillet 2017 depuis le port de Marseille avec une capacité d'accueil de 2208 passagers et 666 voitures. En 2018, 9 voyages ont été organisés, permettant à 12000 passagers de voyager, contre 3 vols en 2017 et 3000 passagers.

Des vols directs ont également été lancés depuis Alger vers l'aéroport international Djerba-Zarzis au cours de l'été 2019, avec une moyenne de deux vols par 10 jours.

Le secteur routier a connu de nombreuses interventions dans les différentes composantes de l'infrastructure routière autoroutière, express, nationale et régionale, ce qui a contribué à renforcer la connexion au réseau verticalement et horizontalement et entre les régions où la route reliant Sfax-Gabès a été achevée et entrée en exploitation. En plus il y a eu achèvement de l'autoroute dans sa deuxième partie entre Oued Zarga - Abu Salem avec l'avancement des études pour la mise en œuvre de la troisième partie, reliant Bou-Salem et la frontière algérienne.

Le taux d'avancement de l'achèvement de l'autoroute Gabès - Médenine atteint 60% et Médenine - Ras Jedir est de 90%. Les projets achevés ont contribué à l'expansion du réseau routier au niveau national sur 621 km en 2019, dont 357 km en exploitation et 264 km sont ouverts à la circulation, en plus de 121 km en cours d'achèvement.

Dans le même contexte, il est prévu de commencer les travaux de construction pour relier le gouvernorat de Tataouine à l'autoroute au cours des trois dernières années de 2019 et de commencer l'achèvement de la première tranche du projet routier, Tunisie Jelma, où les actions d'ouverture du domaine ont commencé au cours de l'année 2019, pour que le chantier commence en 2020.

En ce qui concerne les autoroutes, le projet de voie rapide Ouest-Est, reliant entre Sfax, Kasserine et Sidi Bouzid, a été approuvé sur une longueur de 200 km. Des progrès ont été réalisés dans l'élaboration des études et dans les négociations avec le bailleur de fonds.

Afin d'alléger la pression du trafic sur la capitale, des échangeurs ont été mis en service sur la route X20-X2 et X20-X3. En plus la périphérique X20 sur 15 km a été construite dans le Grand Tunis.

Dans le but d'améliorer l'interconnexion entre le Grand Tunis et le reste des régions, il y a eu :

- achèvement du projet de doublement de la route nationale n ° 3
- avancement à raison de 60% dans la réalisation du projet de doublement de la route nationale n°4 du El Fahs en direction de Siliana
- réalisation de 90% du projet de doublement de la route régionale n ° 133 de la jonction Djebel Oust à la ville de Zaghouan
- aménagement les routes régionales numéro 643, 132, 46 et 36

- et renforcement des routes régionales numéro 28 et 37.

Les routes nationales et régionales ont également vu l'achèvement de plusieurs projets, y compris le raffinement de la route nationale n ° 623 le long de la liaison de 38 km entre Siliana et Bouarada. En plus il y a eu :

- renforcement des routes nationales n ° 13 et n ° 81 reliant les gouvernorats de Sidi Bouzid, Mahdia et Kairouan sur 86 km
- renforcement de la route régionale n ° 73 le long de 26 km
- et affinement de la route régionale numéro 80 sur 15,5 km.

Dans le but d'assurer l'ouverture des gouvernorats frontaliers sur leur environnement régional, la période à venir verra la poursuite du projet de construction du poste frontière Dhiba, qui contribuera à renforcer les échanges commerciaux étrangers en plus de lancer des études techniques pour ouvrir une extension civile à l'aéroport de Remada.

Dans le même cadre, les tranches 1, 2 et 3 du poste frontière Hazwa ont été achevées et sont entrées en phase d'exploitation au cours du mois de mars 2018. Avec l'achèvement de la quatrième tranche, ce poste deviendra un passage commercial. Il y a eu encore achèvement du point de passage de Maloula qui est déjà entré en service. Et il y aura achèvement de la route nationale numéro 15 de Talabat-Bouchebka à la frontière algérienne avec une longueur de 29,4 km, pour un coût de 20,6 Millions de Dinars.

Par ailleurs, et dans le cadre d'une volonté d'intégration de l'espace désertique au sein de l'activité économique, la période 2016-2019 a vu le lancement et la préparation d'un projet de développement de la région désertique du gouvernorat de Tataouine à travers l'avancement des études liées à la création de 1000 hectares d'oasis et de périmètres irrigués ainsi que le lancement du bitumage des routes menant à ces zones à l'instar du bitumage de la route nationale numéro 19.

En ce qui concerne les services logistiques, une étude technique et économique a été lancée pour la zone logistique d'Enfidha en plus de la zone franche d'activités commerciales et logistiques de Ben Gardane qui est à des stades avancés d'études et de travaux de préparation. Ceci s'ajoute au lancement de la création de la zone logistique Gargour à Sfax dans le cadre du partenariat entre les secteurs public et privé.

En ce qui concerne le développement des services de technologie de l'information et de la communication, les interventions les plus importantes ont été orientées vers le renforcement de la couverture et le renforcement de la liquidité du trafic de communication du réseau mobile, en plus d'affiner et d'étendre le réseau de communication et de d'installer des sous-distributeur numériques.

Afin d'optimiser davantage la structuration de l'espace territorial et urbain dans les régions et parallèlement à la préparation du plan directeur pour l'aménagement du territoire national, les orientations au niveau régional ont consisté à réviser et à préparer les plans d'aménagement territoriaux et d'urbanisation en plus de soutenir les composantes des équipements de vie dans un certain nombre de villes et municipalités, y compris :

- le gouvernorat de Sidi Bouzid auquel un plan directeur pour l'aménagement et le développement à l'horizon 2030 a été préparé. En plus, il y a eu préparation et révision des plans d'aménagement urbain pour la municipalité d'Assaïda et 7 rassemblements résidentiels ruraux dans et continuation des études des plans d'aménagement urbain pour 8 municipalités et 11 rassemblements résidentiels et un village rural ;
- le gouvernorat du Kef auquel il y a eu achèvement de 08 plans d'aménagement urbains approuvés pour les municipalités du Kef, Tajerouine, Seres, Dahmani, Sakiyat Sidi Youssef , Ksour, Neber et Kala Khesba, en plus de 06 plans d'aménagement urbains sont sujets de révisions et qui concernent les municipalités de Kalat Snen, Touiref et Menzel Salem ;
- le gouvernorat de l'Ariana qui a vu le plan d'aménagement urbain de sa municipalité approuvé en 2018 ;
- les gouvernorats de Mahdia et Gabes où il y a eu finalisation des études des plans directeurs d'aménagement et de développement ;
- une mise à jour des plans directeurs pour les gouvernorats de Jendouba, El Kef, Tataouine et Zaghuan.

Globalement, la stratégie de développement dans la période à venir vise à créer des regroupements de pôles urbains répartis sur l'ensemble du territoire de la République, en particulier aux centres des gouvernorats et à assurer une meilleure connexions avec le reste des centres urbains, les communautés rurales, les zones de production, les ports et les

aéroports, et à créer un cadre de vie approprié au sein de ces pôles pour attirer les investisseurs et créer une dynamique économique sur l'ensemble du territoire national.

2.2. Appuyer le développement et accroître l'attractivité dans les régions

Cet axe repose sur l'identification et la bonne exploitation des avantages comparatifs dans les régions. En effet, les efforts ont été intensifiés durant la période (2016-2018) et au cours de l'année 2019 pour étendre et diversifier la base économique, renforcer les infrastructures pouvant attirer les investissements au niveau régional et globalement améliorer le rang de la Tunisie dans les classements internationaux liés au climat des affaires.

2.2.1. Des régions disposant de tous les pouvoirs et capacités pour servir le développement selon le principe de l'administration libre

Dans le cadre de l'achèvement du processus de la gouvernance locale, au cours de la période 2016-2019, les actions suivantes ont été réalisées :

- conduite des élections municipales au cours de l'année 2018;
- élaboration d'une vision pour repositionner les Offices de Développement Régionaux et la Commission Générale du Développement Régional et revoir leurs tâches afin de suivre le rythme du processus de décentralisation et de création des Conseils Municipaux, Régionaux et Territoriaux et assurer les délégations de pouvoir nécessaires pour renforcer l'efficacité du rôle de ces acteurs dans les affaires de développement ;
- augmentation les taux d'encadrement et de formation à travers l'organisation plusieurs sessions de formation dans le cadre de programmes de coopération internationale au profit des cadres des Conseils Régionaux et des administrations régionales et dans différents domaines tels que l'aménagement du territoire et la gestion des affaires régionales et locales ;
- implanter les comités régionaux d'investissement dans toutes les régions dans le cadre de la promotion de l'investissement régional. Ces comités auront plus de pouvoirs afin d'aider les porteurs de projets à résoudre les problèmes, notamment administratifs, qui empêchent la mise en œuvre de leurs projets, ce qui à son tour contribuerait à :
 - réaliser un développement régional intégré et équilibré ;
 - soutenir la décentralisation et à établir une nouvelle gouvernance;
 - simplifier et de standardiser les procédures à différentes étapes.

Ces comités auront également pour mission de mettre en avant les ressources et des capacités disponibles de la région. Ils développeront une stratégie régionale de promotion de l'investissement privé dans différents secteurs économiques, ainsi que le suivi de la réalisation des projets d'investissement déclarés.

2.2.2. Transformer les régions en pôles actifs de développement

Cette période a été caractérisée par la continuité du soutien à l'initiative et aux investissements privés et à l'amélioration du climat d'investissement dans les régions, à travers :

- L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'investissement depuis début avril 2017 en tant que cadre juridique afin de booster l'investissement dans des secteurs prometteurs et à forte valeur ajoutée.
- Approuver le projet de loi sur les startups, qui devrait représenter l'un des piliers de l'impulsion économique, créer une dynamique pour les jeunes chômeurs, reprendre l'initiative et relancer l'économie moyennant les technologies de pointe et l'adoption des idées nouvelles.
- La publication de la loi transversale n ° 47 de 2019 sur l'amélioration du climat d'investissement du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat d'investissement à travers laquelle 19 lois et 4 codes juridiques ont été modifiés.
- Les dispositions de cette loi visent à faire progresser l'investissement et à améliorer le climat des affaires en simplifiant les procédures nécessaires à la création des entreprises économiques et en facilitant les modes de leur financement et en appuyant la gouvernance et la transparence d'entreprise.
- Il faut souligner également que l'entrée en exploitation de zones industrielles modernes et l'achèvement de la préparation de nombre d'entre elles a représenté un facteur clé d'amélioration du climat d'investissement dans les régions et de développement du volume des investissements. On mentionne dans ce cadre le pôle industriel d'Al-Fajah, au gouvernorat de Manouba, qui a été créé sur une superficie de 116 hectares et qui permettra l'installation de 150 établissements avec la création 15 000 postes d'emplois, dont 4 500 diplômés d'enseignement supérieur.

- Il y a encore l'achèvement de la pépinière d'entreprises du pôle biotechnologie de Sidi Thabet d'Ariana qui est classée première au niveau national dans le domaine de la biotechnologie lancée dans le domaine de la santé, industries pharmaceutiques et sciences de la vie. Il y a en plus l'achèvement des composantes du pôle technologique de Bourj Cedria.
- Dans le même cadre, il y a eu achèvement du pôle technologique du textile à Monastir-Fajah, et de la plupart des zones industrielles telles que la zone industrielle de Zriba dans à Zaghouan sur une superficie de 90 hectares, la zone industrielle de Kébili, l'aménagement d'environ 80% de la zone industrielle de Ben Gardene qui couvre 15,5 hectares. Il y a eu en plus l'achèvement des projets de réhabilitation des zones industrielles d'Utique (35 Ha) et Sejnane (17 Ha) à Bizerte. Ces projets ont permis d'attirer de nombreux investissements tels que, Leoni International Company dans la zone industrielle de Zarmdine du gouvernorat de Monastir, spécialisée dans la fabrication de câbles automobiles pour un coût de 200 Millions de Dinars et une capacité d'emploi de 5000 postes dont 1000 sont pour des cadres supérieurs.
- Il y a aussi le groupe PSZ dans l'industrie des câbles électroniques à la zone industrielle de Bouhjar avec une capacité d'emploi de 3500 postes. Par ailleurs, l'expansion de l'incubateur d'entreprise au pôle Elghazala dans les technologies de la communication a attiré 100 startups au lieu de 10 avant l'expansion et a commencé à héberger et à accueillir les institutions émergentes dans les domaines liés à la biotechnologie au pôle biotechnologie de Sidi Thabet d'Ariana. Il faut encore citer, le lancement de la construction d'une zone industrielle à Beni Khalled et le premier lot de la zone industrielle à Bouargoub.
- La même période a également été marquée par le dépassement de nombreux problèmes rencontrés par plusieurs projets. Dans le domaine de l'industrie, 448 opérations d'investissement ont été achevées dans le gouvernorat de Tunis, ce qui a permis la création d'environ 4500 emplois à la suite de la réalisation de certains projets qui étaient en difficultés, notamment dans la zone industrielle Agba. Parmi les investissements les plus importants, on peut citer le projet d'expansion de la société des boissons à Tunis, pour une valeur de 110 Millions de Dinars, et les deux unités de production de médicaments dans la zone industrielle Agba, avec des investissements estimés à 84 Millions de Dinars.

- Création d'un fonds d'investissement dans le gouvernorat de Kébili avec un capital risque «SICAR» d'une valeur de 5 Millions de Dinars et il est prévu augmenter le capital jusqu'à une limite de 15 m.
- Préparation du Système d'Information Régional (S.I.R) dans les gouvernorats du centre et du Nord-Ouest, en coopération avec l'Agence Allemande de Coopération technique (GIZ) et qui sera diffusé dans le reste du pays. Ce portail est la seule référence pour obtenir des informations relatives sur la région et pourra également promouvoir son potentiel et ses opportunités d'investissement.
- Entrée en vigueur de la loi n ° 69 de 2016 du 10 août 2016 qui est relative à la révision et à l'achèvement de la loi n ° 28 de 1964 du 4 juin 1964, relative aux statuts des domaines socialistes, qui permettrait à ces domaines d'être cédés sous forme de propriétés privées à des particuliers ou à des groupes, à les louer ou à les hypothéquer. Cela permettra de les exploiter pour la réalisation des projets publics ou privés, à renforcer les investissements et à créer des emplois.
- Finaliser les stratégies de développement à l'horizon 2030 dans les gouvernorats de Zaghouan, Manouba, Bizerte, Mahdia et Sfax, et procéder à l'élaboration de la stratégie de développement à l'horizon 2030 dans le gouvernorat de Jendouba. Il y a eu de même la préparation de l'étude stratégique du développement économique et social des zones frontalières à l'horizon 2030. En plus de lancer la préparation de l'étude de la stratégie de développement du grand Tunis à l'horizon 2050.
- Au cours de la période 2016-2017, un effort a été fourni pour la mise en œuvre d'une politique culturelle spécifique aux régions en créant des maisons de culture et en subventionnant les festivals et les manifestations. En effet, la période en cours a vu l'expansion du réseau des espaces culturels au sein de nouvelles régions, telles que l'achèvement d'une bibliothèque publique à Sidi Ismail à Beja et l'achèvement de la bibliothèque publique à Sers au Kef, et la réhabilitation de la bibliothèque publique de Bouhajla, dans le gouvernorat de Kairouan. Il y a eu encore l'achèvement de la réalisation du Centre des Arts Dramatiques et Scéniques à Sousse, et la construction du Centre universitaire pour l'animation culturelle et sportive à Sfax.

- En plus de cela il y a eu la continuation et l'achèvement de :
 - 09 maisons de culture à Mohamdia, Mornague, Raoued, Batan, Zriba, Ghzala, Al-Mida, Testour et Makthar.
 - le complexe culturel de Beja
 - un club spécialisé à Jérissa
 - une salle d'exposition à Farnana
 - l'achèvement de 05 bibliothèques publiques dans les gouvernorats de Manouba, Bizerte et Siliana

Toujours en rappelant les réalisations dans ce domaine, il y a lieu de mentionner :

- que les deuxièmes tranches de bibliothèques publiques de Nebber et de Touiref au gouvernorat de Kef ont été achevées ;
- la construction
 - d'une bibliothèque régionale de Siliana ;
 - d'un théâtre en plein air à Tabarka
 - d'une maison de la culture à Sidi Makhlouf,
 - du complexe culturel de Manouba.

Parallèlement, il y a eu des efforts pour la diffusion de la culture numérique et la progression de l'esprit d'initiative dans la mise en œuvre du projet «Life Lab for Digital Art » dans le gouvernorat de Nabeul.

- En plus, il y a eu tendance à développer le tourisme alternatif culturel, hospitalier et écologique en faisant bon usage des sites archéologiques et en créant des hébergements récréatifs. C'est dans ce contexte qu'un projet de développement du tourisme environnemental a été créé autour de la montagne de Zaghouan et des noyaux d'espaces culturels ont été instaurés autour des monuments de Tbourbou Majis à ElFahs et du temple de l'eau de Zaghouan. Toujours pour le cas de Zaghouan, il y a eu valorisation de l'ancienne ville et la création d'un marché touristique pour les produits artisanaux. Par ailleurs, des maisons d'hôtes ruraux à l'instar de Dar Zaghouan et Ksar Ezit à la région de Sidi Madian et Mougran ont été créées.
- Création d'un centre de design à Nabeul dans le cadre du groupement Art de table, dans le but d'augmenter les capacités et l'innovation dans le domaine de l'artisanat.

- Dans le cadre de l'optimisation des systèmes de gestion des ressources hydrauliques, la promotion forestière et l'intensification de la production agricole, notamment au sein des périmètres irrigués, cette période a été marquée par la mise en œuvre du plan régional de rationalisation de l'exploitation des ressources en eau afin de rationaliser davantage son exploitation et incarner la réduction des pertes en eau dans les périmètres irrigués environ 13000 ha ont été réhabilités en plus de la création de 3000 ha des nouvelles zones irriguées réparties sur de nombreux régions. La production des primeurs sous les serres a été également soutenue par la création d'une ligne de financement pour encourager la création de microprojets dans ce domaine. Dans ce cadre 5300 d'unité de serres pour les cultures d'arrière-saison ont été implantées dans les périmètres irriguées sur le barrage de Nabhana.
- Ceci s'ajoute à l'exécution des travaux du programme national de reboisement forestier, de plantation d'arbustes fourragers et d'amélioration des pâturages. Dans ce cadre les intervention ont concerné 2845 Hectares dans le gouvernorat de Tozeur, 1907 Hectares au gouvernorat de Siliana, 450 Hectares dans le gouvernorat de Kasserine, 1214 Hectares dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, 41 Hectares dans le gouvernorat de Mahdia, 98,5 Hectares dans le gouvernorat de Kébili et 75 Hectares dans le gouvernorat de Gafsa Cependant, le taux de développement du couvert forestier est resté faible et n'a pas dépassé 0,05%, en raison d'une mauvaise coordination par rapport aux années 2005-2010 et de l'augmentation du nombre d'incendies au cours des trois dernières années, qui ont détruit environ 3000 ha.
- En ce qui concerne le domaine de la réhabilitation des stations d'assainissement, il y a eu la poursuite de l'augmentation de la superficie pour les antiennes et création de nouvelles. Il a été procédé encore à la réhabilitation des stations d'assainissement obsolètes. Les plus importants étant la poursuite du programme d'extension et de raffinement de 19 stations d'assainissement. La commande de conception et de création de la station d'épuration des eaux usées industrielles du pôle technologique du textile de Monastir a été signée en 2017. Egalement le projet de mise en place d'un réseau de purification des eaux usées et d'une station d'épuration à Ben Gardane a été lancé pour un coût total d'environ 38 Millions de Dinars.

- Concernant la gestion des déchets, 11 centres de recyclage ont été lancés dans le Grand Tunis. En plus il y a eu :
 - exécution des travaux d'extension de la déchetterie contrôlée de Borj Chakir (80%)
 - extension des déchetteries dans le bassin du Oued Majrda (achevé à raison de 90%)
 - les travaux d'extension des tranchées consacrées à enterrer les déchets au gouvernorat de Bizerte ont été achevés.
 - mise en œuvre du programme d'élimination des décharges chaotiques dans le Grand Tunis et les gouvernorats de l'intérieur. Dans ce cadre la décharge chaotique à Sidi Bou Ali a été fermée. De même la décharge actuelle à Gazah sera fermée.

Globalement, la quantité totale de déchets enlevés jusqu'en décembre 2017 s'élevait à environ 271 milliers de m³ pour un coût total de 468 Millions de Dinars (environ 90% des quantités Programmées).

- Dans le domaine de l'économie numérique, trois licences ont été accordées dans les services de télécommunications de quatrième génération. De même, il y a eu développement des services numériques dans certaines régions et la création de la ville intelligente à Mograne de la délégation de Zaghouan. Au niveau des zones industrielles, il y a eu équipement en réseaux de fibres optiques et l'installation du réseau mobile de quatrième génération. Dans le même contexte, il y a eu lancement du projet "Couvrir les zones blanches avec des réseaux de télécommunications de troisième et quatrième génération ". Cela permettra de couvrir environ 94 Imadas dans lesquelles les communications n'étaient pas disponibles. Ainsi cela contribuera désenclaver ces zones et à assurer l'intégration numérique des citoyens et des institutions situés dans ces zones.

2.3. Développer et adapter le système de financement du développement régional

Au cours de la période 2016-2019, des travaux ont été menés pour optimiser les ressources financières et organisationnelles du système existant et le rationaliser pour financer des projets de petite et moyenne taille. Cela est prévu dans le cadre de concrétiser les politiques de l'État dans le domaine de la création de projets et de l'emploi et de soutenir le développement régional. Il est de même prévu pour restructurer les interventions de l'État en matière de financement pour développer l'efficacité des services de financement dans divers secteurs et

régions. Les efforts se sont également concentrés sur l'activation du partenariat entre le secteur public et le secteur privé, et l'augmentation des budgets pour des programmes spéciaux visant à faire progresser le développement dans les régions.

Dans le domaine de l'investissement privé la période 2016-2019 a été marquée par :

- l'organisation d'une conférence internationale sur l'investissement en Tunisie «Tunisia2020» pour financer les projets prévus par le plan de développement 2016-2020 et présenter les projets privés qui sont réalisés dans le cadre du partenariat entre le secteur public et le secteur privé,
- l'organisation d'un forum international de haut niveau pour le partenariat public-privé en septembre 2018,
- la délivrance de la nouvelle loi sur l'investissement accordant des privilèges aux régions de développement régional. A ce titre la subvention de développement régional, qui est fixée comme suit:

Zones de développement régional, groupe 1 :

- 15% du coût d'investissement approuvé, avec un plafond de 1,5 million de dinars.
- 65% des dépenses de travaux d'infrastructure dans le secteur industriel et cela à hauteur des 10% du coût du projet avec un plafond d'un million de dinars.

Zones de développement régional, groupe 2 :

- 30% du coût d'investissement approuvé, avec un plafond de trois millions de dinars.
 - 85% des dépenses de travaux d'infrastructure dans le secteur industrie et cela à hauteur des 10% du coût du projet avec un plafond d'un million de dinars
- La mise en place de nombreux mécanismes et programmes pour financer la création de projets, tels que le mécanisme "Bader", le programme "Forsati".
 - Continuer à mettre en œuvre le mécanisme du fonds d'amorçage pour les petites et moyennes entreprises à travers:
 - la facilitation de l'apport en autofinancement des projets financés par la Banque Tunisienne de Solidarité à travers le mécanisme d'approbation des start-up. Un tel mécanisme est de nature à permettre aux chercheurs de les encourager à démarrer leurs propres projets et créer des opportunités d'emploi.

- dans ce cadre des crédits d'une valeur de 52,6 MD ont été ouverts au cours de la période 2016-2019 ce qui a pu financer 11037 projets et offrir 13630 opportunités d'emplois.
- Ouverture de crédits d'un montant 15 MD pour le compte de la banque de financement des petites et moyennes entreprises dans le cadre du mécanisme du fonds d'amorçage durant cette période. Cela a permis le lancement de 98 projets et la création de 1761 emplois. Quant à la création d'un espace d'initiative il y a lieu de souligner que ce dernier a contribué à améliorer le climat des affaires, notamment pour les petits et moyens projets, et à fournir un accompagnement, administratif, technique et conseil aux nouveaux chercheurs. Il en découle un meilleur encadrement des porteurs de projets en vue d'accès au financement auprès des bailleurs de fonds notamment la Banque Tunisienne de Solidarité. Un impact positif a eu lieu sur les créations d'emplois permanents au niveau régional.
- Sur le plan du financement public des programmes de développement au niveau régional, un accord de prêt a été conclu avec le Fonds Arabe de Développement Economique et Social en avril 2018 pour contribuer au financement des composantes de la troisième tranche des Projets de Développement Intégré, pour un montant de 400 Millions de Dinars.

2.4. Amélioration des conditions de vie aux niveaux régional et local

Une principale priorité aux plans régional et local durant la période (2016-2020) consiste à réduire la disparité entre régions et les délégations moyennant l'amélioration des conditions de vie de ses habitants et l'offre des services et les installations de base nécessaires.

Au cours de la période 2016-2019, ces orientations se sont concrétisées par la réalisation des programmes et la construction des projets de développement approuvés.

Programmes spéciaux pour le développement.

En respectant le principe de discrimination positive au profit des régions les moins développées et afin de réduire la disparité entre les régions, l'indice de développement régional (IDR) a été adopté pour répartir les crédits du programme de développement régional. Dans ce contexte, les 16 gouvernorats les moins avancés en termes de classement

selon l'IDR (2015) pour la période 2016-2017 ont reçu un total de 364,3 MD, ce qui est l'équivalent de 69% du total des crédits alloués aux régions, contre environ 166,8 MD pour les huit premières régions en termes d'IDR, soit 31% du total des crédits.

Les différents projets mis en œuvre dans le cadre du programme de développement régional ont permis :

- la réalisation d'environ 1 189,7 km de routes et de pistes ;
- l'alimentation en l'eau potable de près de 13 000 familles dans des zones urbaines et rurales
- l'éclairage public pour plus de 4 257 zones situées dans des zones rurales et l'électrification de 5 000 domiciles ;
- l'amélioration de 9 000 logements pour les familles nécessiteuses et à revenu limité ;
- d'aider environ 9 000 jeunes à lancer de nouveaux projets, à boucler le schéma de financement ou à contribuer au capital des projets réalisés.

Afin d'améliorer les interventions du programme de développement régional et d'atteindre plus d'efficacité à ses différentes composantes conformément aux orientations constitutionnelles relatives à la communalisation intégrale du territoire national et à la mise en place de la décentralisation et de la gouvernance locale, une étude d'évaluation des réalisations du programme pour la période 1997-2018 a été lancée la préparation au cours de l'année 2019.

Le programme des chantiers régionaux concerne environ 48000 travailleurs selon les données du mois de juillet 2019. Les salaires ont été révisés à la hausse parallèlement aux augmentations du salaire minimum garanti et cela conformément aux dispositions de décret gouvernementale n ° 494 de 2019 du 28 mai 2019. En plus les couvertures sanitaire et sociale ont été généralisées en leurs faveurs.

En ce qui concerne le programme de développement des zones frontalières, un total de 35 MD a été alloué au profit des gouvernorats frontaliers pour réaliser des projets de développement local dans 20 délégations. Cela est de nature à améliorer les conditions de vie par :

- des infrastructures soutenues ;
- l'acquisition des équipements collectifs et des services sociaux ;

- et en garantissant les moyens de subsistance des résidents pour les sécuriser dans leurs demeures.

Dans le cadre du programme de développement intégré, les projets listés dans les première et deuxième tranches au profit de 90 délégations réparties dans les régions se sont poursuivis pour un coût total de 520 M.D. Il est à mentionner que le PDI vise à :

- lancer une dynamique économique locale;
- à soutenir l'emploi dans les régions notamment pour les diplômés universitaires ;
- à valoriser les indicateurs de développement humain pour améliorer la qualité de vie de l'individu ;
- et préserver l'environnement.

Les interventions comprennent des éléments d'infrastructure, des installations collectives et le financement de projets individuels productifs.

Jusqu'à la fin de 2018:

- ces projets ont servi environ 2,9 millions d'habitants ;
- il y a eu la création de 3621 projets individuels qui ont permis la création de 8225 emplois, dont 890 au profit des étudiants diplômés;
- 4 671 bénéficiaires ont reçu des formations dans divers domaines, dont les plus importants sont l'artisanat et l'agriculture ;

Au total le nombre des équipements collectifs accomplis et en cours de réalisation est passé à 977, dont 293 dans l'infrastructure productive, 525 dans l'infrastructure et 161 dans les installations collectives.

En outre au cours de l'année 2018, la zone d'intervention du programme a été élargie au profit de 101 délégations dans l'ensemble des régions de la République dans le cadre de la troisième tranche du programme, pour un coût total de 1010 MD. Les 16 gouvernorats prioritaires ont bénéficié de 85% de ces projets.

Dans le cadre du programme de développement agricole intégré, la période 2016-2019 a vu la poursuite de 7 projets dans les gouvernorats de Tataouine, Kébli, Kef, Kasserine, Gafsa, Gabes et Medinine, et le démarrage de 9 projets pour les gouvernorats de Sfax, Bizerte et

Siliana. En plus de préparer 3 autres projets pour les gouvernorats de Zaghouan, Kairouan et Kasserine.

Dans le cadre du programme spécial d'aménagement des quartiers populaires visant la réduction des disparités régionales, 57 projets parmi 137 programmés ont été achevés avec un investissement total de 152 MD. Cette période a également vu l'achèvement de la première tranche du programme de modernisation routière dans les zones municipales, qui comprenait 72 municipalités pour un coût total d'environ 216 MD, ce qui a permis l'entretien d'environ 600 km de routes, ainsi que l'aménagement de 220 quartiers populaires au coût de 225 MD dans le cadre du programme national de réduction des disparités régionales.

Étant donné que la fourniture de logements adéquats, en particulier pour les familles à faible revenu, est considérée comme l'un des éléments les plus importants de la stabilité familiale et de l'amélioration des conditions de vie, le programme spécial pour le logement social au cours de la période 2016-2019, s'est achevé avec la construction d'environ 5000 logements pour compenser le logement principal. En outre, 5089 foyers sociaux ont été construits et 711 lots sociaux ont été aménagés. Quant aux interventions du Fonds national pour l'amélioration du logement elles se sont élevées à environ 23,7 MD.

Développement de l'infrastructure

La vision de développement du plan 2016-2020 était basée sur le développement de l'infrastructure pour répondre aux besoins des conditions de vie décente à tous les citoyens dans différentes régions du pays.

Dans le domaine de l'eau potable, le pourcentage de d'alimentation en eau potable en milieu rural était de 94,1% en 2018, et il est prévu que cela atteindra 97% à la fin de l'année 2020. Quant aux taux d'addiction en eau potable aux zones urbaines, avec 2,1 millions d'abonnés a atteint 100%.

Parmi les projets les plus importants de cette période, nous citons notamment les projets de dessalement d'eau de mer à Djerba, Sousse, Gabès et Grand Sfax.

Dans le domaine de l'électricité et du gaz, les réalisations les plus importantes ont été la connexion de 111 000 abonnés aux zones urbaines et rurales avec le réseau électrique et la concentration de compteurs électroniques avec des technologies avancées parmi certains abonnés à haute, moyenne et basse tension dans les utilisations d'irrigation et la réhabilitation des réseaux de distribution dans les zones sensibles en améliorant le service fourni au client pour éviter les pannes de courant électrique. Pour le réseau de gaz naturel il y a eu chaque année la connexion de près de 60 000 clients. EN plus il y a eu achèvement de la construction de la centrale électrique de Mornaguia et de la première tranche de la station de Radès.

Dans le cadre d'appui au développement dans les régions de leurs connexions avec leurs environnement extérieur et de garantie de l'égalité des chances, les travaux se poursuivent pour la réalisation du programme de services complets pour connecter les écoles et les établissements de santé des zones rurales au réseau Internet à haut débit et relier les structures régionales au réseau administratif intégré. Les services postaux sont en cours de modernisation en améliorant la qualité des services et en organisant le marché postal conformément aux normes internationales.

Equipements collectifs et appui des activités sportives, culturelles et des jeunes

Les efforts ont été renforcés au cours de la période 2016-2018 au profit des jeunes. Cela se manifeste par l'appui des infrastructures en quantitativement et qualitativement, notamment dans les régions intérieures et les quartiers à forte densité de population. Le nombre de maisons de jeunes étant passé de 327 en 2015 à 346 ans en 2018. Le nombre des centres dédiés aux jeunes a atteint 31, le nombre de stades gazonnés est de 281 en 2018 contre 231 en 2015. Quant au nombre des salles de sport il est de 226 en 2018 contre 192 en 2015.

Pour accroître l'encadrement des jeunes dans les zones de l'intérieur et manquant d'établissements de jeunesse, le nombre de maisons de jeunes mobiles a été porté à 45 en 2018 avec l'adoption d'une discrimination positive au profit des jeunes dans les zones frontalières et rurales et les quartiers densément peuplés.

A titre d'exemple, la création d'un centre pilote des jeunes à Attadhamen, qui est réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du programme de deuxième génération des institutions de jeunesse et qui sera généralisé à tous les gouvernorats afin d'attirer plus de jeunes et de les impliquer dans la préparation et la mise en œuvre de programmes et de projets destinés aux jeunes.

Dans le même contexte, la mise en œuvre de programmes et de projets pour la promotion des conditions de l'enfance s'est poursuivie par la réactivation de 16 jardins d'enfants municipaux dans 10 gouvernorats et l'aménagement de 11 espaces pour la petite enfance dans des institutions pour enfants, en particulier dans les régions intérieures dépourvues de ces institutions. Par conséquent, le taux des enfants inscrits dans des institutions de la petite enfance est passé de 36% en 2016 à 40% en 2018.

En 2017, environ 2 400 enfants ont bénéficié du programme «Soutien des enfants des familles démunies et des personnes dépourvus d'appui» et les inscrire dans les jardins d'enfants en 2017. Au début de l'année scolaire 2017/2018, 600 autres enfants ont pu bénéficier de ce programme pour atteindre le nombre total d'enfants bénéficiant de cette ce programme 3000. En plus il y a eu une mise en œuvre des programmes d'accueil et d'entretien pour 27 centres intégrés pour la jeunesse et l'enfance durant les années 2017 et 2018, et la programmation de la création de 3 centres pour l'enfance (avec des espaces pour la petite enfance) dans les gouvernorats de Tataouine, Kairouan et Jendouba.

Dans le cadre du développement des infrastructures culturelles, la période 2016-2019 a vu l'expansion du réseau des espaces culturels pour inclure un certain nombre de nouvelles entités, ainsi que la création d'un certain nombre de départements culturels dans les écoles primaires des zones rurales de certains gouvernorats (Jendouba - Kef - Kasserine - Kairouan et Bizerte) et la mise en œuvre d'une expérience pilote par l'implantation de noyaux de bibliothèques dans les écoles primaires et secondaires des gouvernorats de l'intérieur.

Parmi les plus importants projets réalisés à l'échelle nationale, il y a la cité de la culture à Tunis, qui a été ouverte au public pour représenter un nouvel espace pour la production et la présentation du produit culturel.

Dans le domaine de l'éducation et en concrétisa le principe de l'égalité des chances, les écoles du secteur rural ont reçu la plus grande part en termes d'investissement public. En effet, le nombre d'écoles incubées pour les sections préparatoires dans les zones rurales atteignant 1400 contre 910 dans les zones urbaines. Le service de restauration scolaire a également été fourni avec 2 453 écoles primaires, 450 écoles préparatoires et deux instituts. Le total des élèves servis est de 352 000 élèves.

2.5. Développer la décentralisation et instaurer les bases de la gouvernance locale et régionale

Les orientations générales visant à établir la décentralisation et à instaurer une gouvernance locale et régionale s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation des dispositions de la constitution de 2014 concernant la mise en œuvre du chapitre VI, qui comprenait l'engagement de l'État à soutenir la décentralisation et son adoption sur l'ensemble du territoire national dans le cadre de l'unité de l'État d'une part, et le chapitre VII relatif à la collectivité locale d'autre part.

La période 2016-2019 a vu la poursuite du développement de la décentralisation et l'instauration des bases de la gouvernance locale et régionale à travers:

- revoir le cadre institutionnel des groupes locaux
- l'adoption d'une nouvelle division du sol tunisien et révision du cadre urbain
- soutenir les capacités financières des communautés locales
- développer les capacités des fonctionnaires des collectivités locales et promouvoir leurs compétences
- la délégation des pouvoirs aux collectivités locales
- soutenir la transparence et l'opengov

Revoir le cadre institutionnel collectivités locales

Au niveau local, au cours de la période 2016-2018, la loi organique n ° 16 du 26 mai 2014 relative aux élections et au référendum a été révisée par la loi organique n ° 7 de 2017 du 14 février 2017 relative à l'organisation des élections présidentielles, législatives et référendum et a inclus de nouvelles dispositions relatives aux élections municipales et régionales. Le code des collectivités locales a également été approuvé par la loi organique n ° 29 de 2018 du 9 mai 2018. La préparation et la publication des textes juridiques et des décrets visant à opérationnaliser les dispositions du code des collectivités locales ont été lancées. Cette période a également été marquée par la généralisation de la communalisation de l'ensemble du territoire de la république par la publication de tous les arrêtés d'exécution relatifs à la création 86 nouvelles municipalités, ainsi que la modification des frontières de 187 communes. Le 06 mai 2018, les premières élections municipales, d'après la révolution, ont eu lieu et à la suite des quelles tous les conseils municipaux élus étaient institués en juillet 2018.

Au cours de l'année 2019, il est prévu que les décrets et les arrêté d'application qui sont en rapport avec le code des collectivités locales à savoir les municipalités, les régions et les districts seront publiés. Il est question d'organiser les aspects financiers, administratif et de démocratie participative.

Au plan régional, les instances régionales d'investissement ont été installées. Suite à cela, il est maintenant question de fournir de nouveaux outils pour les aider à soutenir et à orienter l'investissement privé et à accompagner les nouveaux porteurs de projets par le biais de fonds régionaux d'investissement qui ont commencé à être installés dans certaines régions.

Un nouveau projet a également été préparé pour le code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme au cours de l'année 2019. Ce projet comprenait plusieurs nouvelles mesures, notamment celles liées à la réduction des délais et à la simplification des procédures d'approbation sur les plans directeurs urbains et la contribution à la rationalisation et à la bonne gestion du fonds foncier.

Adopter une nouvelle structuration du territoire tunisien et revoir le milieu urbain

Dans ce cadre le chapitre 131 de la Constitution a été mis en œuvre notamment en ce qui concerne la communalisation intégrale de l'ensemble du territoire tunisien. 86 nouvelles municipalités ont été alors créées de même les frontières de 187 municipalités existantes ont été élargies. En conséquence, le nombre total des municipalités de la République tunisienne a atteint 350.

Quant à la révision du milieu urbain, cette dernière a été approuvée en vue de s'attaquer aux constructions anarchiques et d'organiser la sphère urbaine avec des mesures et des stratégies au diapason des développements économique et technologique mondiaux. Dans ce contexte, au cours de l'année 2019, il y aura le début des révisions des plans directeurs d'aménagement urbain dans les différentes municipalités pour qu'ils soient compatibles avec le nouveau milieu urbain et capable de maîtriser l'expansion urbaine.

Soutenir les capacités financières des collectivités locales

Au cours de la période 2016-2019, des actions particulière ont été entreprises pour rétablir les équilibres financiers des collectivités locales qui rencontrent des difficultés financières. Cela a

été fait en fournissant des ressources financières supplémentaires afin de d'apurer leurs situations financières vis-à-vis des institutions publiques et privées. Les efforts se sont également concentrés par l'apport des ressources financières nécessaires pour soutenir les investissements au niveau local. Parmi les réalisations les plus marquantes dans ce domaine il y a :

- la prise en charge par l'Etat des dettes accumulées par 64 communes vis-à-vis des institutions publiques pour un montant de 100 MD
- le lancement de la mise en œuvre du programme de développement urbain et de la gouvernance locale pour un coût total de 1220 MD, en dotant les communes des équipements de base à travers:
 - l'achèvement du programme d'investissement municipal pour les années 2016, 2017, 2018 et 2019 pour un coût total de 1340 MD au profit d'environ 2300 projets municipaux.
 - la préparation au cours de l'année 2019 du programme d'investissement municipal pour l'année 2020
 - le lancement de la mise en œuvre du programme spécial de réhabilitation des quartiers populaires pour réduire les disparités régionales qui comprend la réhabilitation de 220 quartiers pour un coût de 225 m. Il est prévu que d'ici la fin de l'année 2019, le total des crédits consommés sera de 200 MD.
- le soutien des capacités de gestion des municipalités en organisant des sessions de formation pour leurs agents à travers le Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation en leur apportant un soutien technique par La Caisse de Prêts et de Soutien des Collectivités Locales (CPSCL).
- la préparation d'un programme spécial pour équiper les municipalités nouvellement créées et celles sujettes d'élargissement du territoire dans le cadre de la généralisation du système municipal à tous les résidents pour un coût total de 855 MD. Le programme comprend la construction de sièges sociaux municipaux, la construction des arrondissements et des entrepôts municipaux, et l'achat d'équipements administratifs et de d'engins de nettoyage. Ce programme sera lancé fin 2019.

- la réalisation de la première tranche du programme de modernisation des routes municipales, avec un coût de 216 MD. Quant à la deuxième tranche du programme, elle sera lancée fin 2019 avec un coût total de 484 MD .
- l'achèvement des procédures de financement et préparation des composantes de la tranche supplémentaire du programme de développement urbain et de gouvernance locale pour la période 2019-2022.
- la préparation, au cours de l'année 2019, des études techniques nécessaires aux projets de réhabilitation des quartiers populaires répertoriés dans la tranche supplémentaire qui contient 29 projets dans 29 municipalités pour un coût total d'environ 70 MD.

Renforcer les ressources humaines et développer les compétences des cadres et agents des collectivités locales

- Les efforts se sont intensifiés au cours de la période 2016-2019 pour développer davantage les capacités des cadres et agents des collectivités locales et développer leurs compétences.
- D'une manière qui assure l'efficacité des interventions publiques et les qualifie pour exercer de nouveaux pouvoirs dans le cadre de la concrétisation de la voie décentralisée. Dans ce contexte il y a eu :
 - organisation des sessions de formation au profit des cadres et agents des gouvernorats, des municipalités et des fonctionnaires de l'administration centrale liés au travail régional et municipal.
 - Qualification des cadres régionaux nouvellement recrutés
 - Organisation des séminaires et des journées d'étude au profit des conseillers municipaux et des membres des conseils régionaux sur des sujets d'intérêt pour le travail municipal et régional.
- Un programme de travail a également été préparé qui vise à encourager un certain nombre de ressources humaines dans l'administration centrale et ses services extérieurs à travailler dans des collectivités locales, en particulier dans les régions de l'intérieur, en instaurant des incitations et des encouragements spécifiques. Ce programme sera lancé plus tard en 2019, avec le soutien de la Banque mondiale.
- Délégations de pouvoirs aux collectivités locales

- Au niveau du transfert des compétences du niveau central vers le niveau local, les efforts au cours de la période 2016-2019 ont tourné autour de l'établissement d'une liste limitée de spécialisations qui sont discutées progressivement dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de l'aménagement territoriale et des transports.

Soutenir la transparence et la gouvernance

Au cours de la période 2016-2019, des travaux ont été menés pour établir des règles pratiques pour garantir le droit d'accès à l'information et pour impliquer tous les citoyens, les organisations et associations locales dans le soutien des collectivités locales et régionales lors de la définition des priorités, la fixation des domaines d'intervention, du suivi, du contrôle et de la transparence et de la gestion des ressources. Dans ce cadre il y a eu :

- réalisation du portail national interactif en ligne pour les groupes locaux ce qui permet d'identifier tous les textes juridiques et les données statistiques, administratives et financières liés au travail des collectivités locales ;
- publication de la nouvelle loi sur l'accès à l'information et fixation du cadre institutionnel et juridique des conditions d'accès à l'information afin de s'informer sur l'action de développement local, régional et national et contribuer aux suivi et évaluation.
- l'implication des citoyens et de la société civile à la définition des composantes des programmes de développement aux niveaux local et régional.

II. Principales orientation du développement régional et réformes proposées

L'année 2020 est extrêmement importante en termes d'accélération du rythme des projets et programmes de développement suite à l'achèvement du processus d'évaluation à mi-parcours des réalisations de la période 2016-2018, qui pourra éviter de nombreux obstacles et difficultés enregistrés au niveau des différentes régions dans la réalisation des projets de développement.

Il est donc attendu que le processus de développement connaisse une transformation qualitative et distinctive ce qui sera de nature à renforcer les piliers du développement régional, de l'intégration des régions et de les doter d'une forte compétitivité pouvant ainsi leurs indicateurs de développement.

Les travaux se poursuivront également au cours de l'année 2020 sur:

- pousser le développement des régions et accroître leur attractivité.
- améliorer les conditions de vie aux niveaux régional et local
- soutenir la décentralisation et instaurer les bases d'une bonne gouvernance régionale et locale,
- faire progresser la coopération internationale décentralisée.

1. Pousser le développement des régions et accroître leur attractivité.

Les travaux se poursuivront en 2020 pour améliorer l'environnement des affaires dans les régions et identifier les potentiels d'investissement à travers:

commencer à préparer une étude sur l'accompagnement de la transformation économique et la compétitivité des secteurs porteurs en Tunisie, financée par la Banque Africaine de Développement. • Continuer à financer un certain nombre de projets pilotes dans le cadre des systèmes économiques du programme IRADA.

2. Améliorer les conditions de vie aux niveaux régional et local

L'année 2020 verra un soutien accru aux interventions du programme de développement régional, où 379 MD seront alloués aux composantes d'amélioration des conditions de vie, de création aux emplois, de la formation professionnelle et de contribution à l'autofinancement des projets du secteur privé.

Des actions seront également engagées au cours de l'année 2020 pour activer les résultats et recommandations de l'étude d'évaluation du Programme Régional de Développement et ce en révisant la note circulaire du Premier ministre n ° 26 du 06 août 2013 relative à l'accélération

du rythme de mise en œuvre du programme de développement régional. La révision prévue tiendra compte du besoin d'accélération de la mise en œuvre du programme de développement régional et portera notamment sur les composantes du programme, ses domaines d'intervention et sa gestion, afin de répondre aux nouveaux besoins des collectivités locales et dictés par les nouvelles délégations des pouvoirs accordées aux régions en concrétisation de la décentralisation et de la généralisation de la communalisation du territoire national.

En ce qui concerne le programme des chantiers régionaux il est prévu en 2020 d'améliorer sa gestion à travers :

- la réduction du nombre de travailleurs pour atteindre fin 2020 environ 45 mille et la poursuite du versement régulier des traitements tout en assurant systématiquement la couverture sociale ;
- l'application par le Ministère des Affaires Sociales du décret gouvernemental relatif à l'octroi aux travailleurs des chantiers ayant 60 ans et plus d'une bourse équivalente au montant net accordé dans le cadre du «Programme National d'Aide aux Familles nécessiteuses» (180 dinars) et d'un bulletin de soin gratuit ;
- la régularisation de la situation des détenteurs des diplômes d'enseignement supérieur parmi les travailleurs de chantier sous condition d'avoir réellement accompli des travaux.

En ce qui concerne le Programme de Développement Intégré, à la fin de 2020 aura la réalisation matérielle des composantes du programme dans ses première et deuxième tranches. De plus, à partir de l'année 2020, commenceront les travaux programmés dans le cadre de la troisième tranche, selon le calendrier d'exécution prévu dans les contrats programme conclus entre le ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale et les gouverneurs.

Dans le cadre du programme de réhabilitation et d'intégration des quartiers résidentiels, l'année 2020 verra la poursuite de la mise en œuvre des différentes composantes de la première génération du programme à travers la poursuite des travaux d'infrastructures, l'aménagement des terrains de jeux aux quartiers, la construction d'espaces pluridisciplinaires et d'espaces industriels, et clôture des travaux avec la composante amélioration du logement. Le montant total des investissements prévus est estimé à 70 MD.

Dans le cadre du programme de réhabilitation et d'intégration des quartiers résidentiels, l'année 2020 verra la poursuite de la mise en œuvre des différentes composantes de la première génération du programme à travers la poursuite des travaux d'infrastructures,

l'aménagement des terrains de jeux aux quartiers, la construction d'espaces pluridisciplinaires et d'espaces industriels, et clôture des travaux avec la composante amélioration du logement. Le montant total des investissements prévus est estimé à 70 MD.

La deuxième génération du programme de réhabilitation et d'intégration des quartiers résidentiels se poursuivra également par le lancement de travaux pour les projets du premier lot du programme qui comprend 48 quartiers, et le démarrage de la préparation des études techniques pour les projets du deuxième lot du programme qui comprend 43 quartiers.

3. Soutenir la décentralisation et instaurer les bases d'une bonne gouvernance régionale et locale

Dans le cadre de la poursuite des actions visant le renforcement de la décentralisation et de la consolidation des principes de la gouvernance locale, l'année 2020 verra :

- la poursuite de la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des communes par le Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation à travers la mise en œuvre du programme 2020.
- la continuation de l'application du programme d'équipement des communes nouvellement créées et celle incluses dans le processus d'élargissement de ses frontières territoriales suite à la généralisation du système communal sur l'ensemble du territoire de la République.
- le démarrage de la mise en œuvre du programme d'investissement municipal pour l'année 2020 avec 272 municipalités dans le cadre du programme de développement urbain et de gouvernance locale, et la préparation du programme d'investissement municipal pour l'année 2021.
- la clôture de la première tranche du programme spécial de culture de quartiers pour réduire les disparités régionales pour la période 2015-2019 et la finalisation de la tranche supplémentaire du programme pour la période 2019-2022.
- Le lancement de l'application du programme de relance d'anciens centres urbains au coût de 40 MD, financé par un prêt de l'Agence Française de Développement et de la Banque Européenne d'Investissement, et par un don de l'Union Européenne.

4. Faire progresser la coopération internationale décentralisée.

Dans le cadre de la promotion de la coopération internationale décentralisée, l'année 2020 sera marquée par :

- la poursuite de la mise en œuvre du projet d'appui à la décentralisation en Tunisie ADEC dans sa composante "Appui à la Gouvernance Locale et Régionale" en coopération avec l'Agence Allemande de Coopération Internationale "GIZ" qui regroupe les gouvernorats du Centre-Ouest Nord-Ouest ;
- la préparation d'un projet de cadre juridique qui fixe les nouvelles missions des structures de développement régional dans le cadre du système décentralisé ;
- le démarrage de la préparation d'une stratégie nationale de développement régional en vue de constituer un cadre intégré pour diverses politiques et programmes de développement et de définir les grandes orientations et la vision future dans ce domaine ;
- la poursuite de la mise en œuvre du projet "Initiative pour le développement régional" (troisième génération) en coopération avec l'Agence allemande de coopération internationale "GIZ" ;
- la clôture des préparatifs à l'étude stratégique pour le développement du gouvernorat de Jendouba à l'horizon 2030 ;
- l'entrée en vigueur du Système régional d'information (SIR) et qui inclut les gouvernorats du centre et du Nord-Ouest.

Annexes

Gouvernorat de Tunis

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère du Commerce	9385	170		179
Ministère de l'Équipement, l'habitat et l'aménagement du territoire	45475	144135	56965	99365
Le Ministère de l'Éducation	11728	5820	8902	75107
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	14840	19110	22270	5630
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi	793	1180	9570	3450
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale				17518
Ministère de l'Intérieur	17980		28868	26017
Ministère de la Défense nationale			4321	19427
Ministère du tourisme et l'artisanat	60	35	381	343
Ministère des Affaires sociales	1421	300	715	1770
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	16243	43450	1736	953
Ministère des affaires religieuses			120	33
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	4212,1	450	100	4800
Ministère de la Santé	11304	11818	1200	30110
Ministère de la Justice	3220	6550	9790	9780
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	678	1060	4199	4710
Ministère des Finances	10728	275	91184	3934
Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des seniors	820	310	1592	1317
Ministère des transports	89630	50900	33810	22745
Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières	65	320	350	45
Ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique	2293	1325	8070	
Ministère de la jeunesse et des sports	4465	1750	16250	430
Total du gouvernorat de Tunis	245340,1	288958	300393	327663

Gouvernorat de Ariana

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	41732	73384	14960	33799
Le Ministère de l'Éducation	6871	3883	5556	2435
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	300	812	4550	515
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi	800	600	220	30
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	4400	1544		10378
Ministère de l'Intérieur	150	705	1627	1063
Ministère de la Défense nationale			1333	
Ministère du tourisme et de l'artisanat				60
Ministère des Affaires sociales	250	300	2300	1200
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	750	1000	216	269
Ministère des affaires religieuses				89
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	31095	34365		
Ministère de la Santé	512	4129	680	4990
Ministère de la Justice	250	816	3099	2313
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	9280	5599	23342	9102
Ministère des Finances			179	
Ministère des femmes, de la famille, des enfants et des seigneurs	138	227	435	116
Ministère des transports	130	1175	3780	3245
Ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique	50	900	2460	
Ministère de la jeunesse et des sports	388	317	100	200
Total du gouvernorat de Ariana	97096	129756	64837	69804

Gouvernorat de Ben Arous

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	61325	79597	7810	24754
Ministère de l'éducation	7640	5372	7687	3503
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	1500	770	550	150
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi	4621	999		50
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	1667	3179		12628
Ministère de l'Intérieur			7439	5439
Ministère des Affaires sociales	150	228		
Ministère des affaires culturelles	1559	2532	733	1551
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	16414	24464		
Ministère de la santé	999	1625		2710
Ministère de la Justice	2000	5853	5008	3112
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	3915	4860	7342	6888
Ministère des Finances	45	147	552	290
Ministère des femmes, de la famille, des enfants et des seigneurs	501	1153	682	353
Ministère des transports	890	3077	9732	3735
Ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique	36	69		
Ministère de la jeunesse et des sports	2644	3310	1000	930
Total du gouvernorat de Ben Arous	105906	137235	48535	66093

Gouvernorat de Manouba

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère du Commerce		100	50	
Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	46 689	90 005	8 160	28 106
Ministère de l'éducation	1 240	1 824	3 829	2 707
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	10 010	511	2 680	890
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi		3 000	100	15
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	7 245	7 474		12 441
Ministère de l'Intérieur	2 859	1 823	1 490	1 795
Ministère de la Défense nationale			1 631	
Ministère du tourisme et de l'artisanat				74
Ministère des Affaires sociales			1 315	3 390
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	181	910	1 056	535
Ministère des affaires religieuses		969	20	75
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	5 595	25 708		
Ministère de la Santé	2 991	969	250	2 180
Ministère de l'industrie	6 916	23 512		
Ministère de la Justice	4 267	4 821	2 936	2 470
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	12 816	39 754	18 252	20 487
Ministère des Finances	227	15	272	250
Ministère des femmes, de la famille, des enfants et des seigneurs	140	310	671	311
Ministère des transports		700	11 220	2 925
Ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique		30		
Ministère de la jeunesse et des sports	1 881	3 862	3 200	3 280
Total du gouvernorat de la Manouba	98 681	185 623	57 132	81 931

Gouvernorat de Nabeul

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	22971	15360	22974	9515
Le Ministère de l'Éducation	2311	5194	3933	8141
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	750	6555	4595	7858
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi	60	500	1400	3300
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	22335		16339	17453
Ministère de l'Intérieur	2750	2774	1012	1539
Ministère de la Défense nationale	178			
Ministère du tourisme et de l'artisanat	313	1529	251	402
Ministère des Affaires sociales		21	872	86
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	621	607	1907	1910
Ministère des affaires religieuses	53	34		
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	5887			1000
Ministère de la Santé	4790	1200	3585	574,5
Ministère de la Justice	5200	13462	7350	11050
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	23982	22899	18703	18239
Ministère des Finances	816	1131	417	449
Ministère des femmes, de la famille, des enfants et des seigneurs	226	703	1101	28
Ministère des transports	400	1797	8866	2914
Ministère de la jeunesse et des sports	530	1100	3230	3020
Total du gouvernorat de Nabeul	94173	74866	96535	87478,5

Gouvernorat de Bizerte

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	39563	39448	46182	61355
Le Ministère de l'Éducation	17707	12491	6524	4893
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	4614	3110	3200	2130
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi		6122		
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	17425	13921	18292	17429
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	673	866	566	984
Ministère du tourisme et de l'artisanat	1500	50	8	172
Ministère de la jeunesse et des sports	3373	3301	700	660
Ministère des Affaires sociales	51	549	80	610
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement				
Ministère de la Santé	1372	1846	1000	3600
Ministère de l'industrie	8032	435	23845	
Ministère de l'agriculture et de la pêche	29937	37344	63737	32644
Ministère des femmes, de la famille, des enfants et des seigneurs	1967	1166	2363	546
Ministère des transports	18571	18051	15370	1000
Ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique	6415	4297	9565	
Total du gouvernorat de Bizerte	161784	169007	222269	126182

Gouvernorat de Zaghouan

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	17488	72463	7910	46482
Le Ministère de l'Éducation	2606	2485	4157	2783
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	678		270	75
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi	192	1040	30	100
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	6581	7742		8033
Ministère de l'Intérieur	195	1105	1050	645
Ministère de la Défense nationale			1333	
Ministère du tourisme et de l'artisanat			53	60
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	269	1155	258	344
Ministère des affaires religieuses			70	50
Ministère de la Santé	59	502	400	3875
Ministère de la Justice	500	814	473	540
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	7042	6922	11156	10864
Ministère des Finances	410	18	104	112
Ministère des femmes, de la famille, des enfants et des seigneurs		239	472	111
Ministère des transports	443	1283	2480	450
Ministère de la jeunesse et des sports	650	600	1000	300
Total du gouvernorat de Zaghouan	37113	96368	31216	74824

Gouvernorat de Sousse

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	23174	51072	12510	21315
Ministère du Commerce				300
Le Ministère de l'Éducation	2612	3555	4152	3559
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	700	40	5580	1010
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi	300	2077	510	90
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	5327	15835		14276
Ministère de l'Intérieur			4075	2905
Ministère de la Défense nationale			1369	770
Ministère du tourisme et de l'artisanat			15	381
Ministère des Affaires sociales			21	
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	400		799	1055
Ministère des affaires religieuses			45	37
Ministère des Affaires locales		9424		970
Ministère de la Santé	123	1912	450	9510
Ministère de la Justice			3450	1700
Ministère de l'agriculture, des ressources en eau et de la pêche	3464	4837	23712	19408
Ministère des Finances			400	198
Ministère des femmes, de la famille, des enfants et des seigneurs	580	300	810	418
Ministère des transports			3675	3140
Ministère de la jeunesse et des sports	600	1340	2700	1580
Total Gouvernorat de Sousse	37280	90392	64273	82622

Gouvernorat de Mahdia

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	33961	26091	14260	19364
Ministère de l'éducation	3413,649	4364,747	4045	2728
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	13400	7800	1400	330
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale				16505
Ministère de l'Intérieur		569,98	298	485
Ministère de la Défense nationale			1333	
Ministère du tourisme et de l'artisanat			226	194
Ministère des Affaires sociales	654	32	25	200
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine			711	1092
Ministère des affaires religieuses			30	40
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	1738	2802		100
Ministère de la santé	575	2274,565	650	3430
Ministère de la justice	1104	2417	1670	1100
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	6708	7197	27593	31415
Ministère des finances	24	97	667	1348
Ministère des femmes, de la famille, des enfants et des seigneurs	130	40	542	601
Ministère des transports	3101	10004	2170	850
Ministère des biens d'État et des affaires foncières	167	121	180	
Ministère de la jeunesse et des sports	3396	1790	1350	1180
Total gouvernorat de Mahdia	68371,649	65600,292	57150	80962

Gouvernorat de Monastir

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique	2195	1975	4348	
Ministère des Finances	39	294	764	274
Ministère de l'Équipement, l'habitat et l'aménagement du territoire	27940	27604	8930	23209
Le Ministère de l'Éducation	765	2302	5913	2131
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	3823	1800	4120	320
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi		2330	400	60
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	3318	203		10357
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine		392	237	407
Ministère de l'Intérieur	360		2326	4009
Ministère de la Défense			1333	
Ministère du tourisme et de l'artisanat		450	10	312
Ministère de la jeunesse et des sports	718	801	2400	860
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	31229	22917		2700
Ministère des Affaires sociales	350		30	
Ministère des affaires religieuses			40	43
Ministère de la Santé	151	450	1350	5830
Ministère de la Justice	1012	66	1825	815
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	2119	2019	3182	6600
Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des seniors		167	412	301
Ministère des transports	2250	2309	2340	1550
Total gouvernorat de Monastir	76269	66079	39960	59778

Gouvernorat de Beja

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère du Commerce			300	
Ministère de l'équipement, du logement et du développement territorial	46711	33113	8275	25610
Le Ministère de l'Éducation	4376	3204	5649	3074
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	400	358		
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi		500	410	60
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	14658	9978		15272
Ministère de l'Intérieur	1072	1154	2004	2512
Ministère de la Défense nationale			1737	
Ministère du tourisme et de l'artisanat	200	100	90	224
Ministère des Affaires sociales	130	112	70	
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	300	500	526	287
Ministère des affaires religieuses			160	60
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	5815	3235		
Ministère de la Santé	1085	1350	900	5075
Ministère de l'industrie	114	1816		
Ministère de la Justice	2707	3260	2690	4600
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	30748	31306	34946	34396
Ministère des Finances	700		625	734
Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des seniors	330	481	888	756
Ministère des transports	12581	3410	2724	1080
Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières			70	
Ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique	767	1378		
Ministère de la jeunesse et des sports	3067	2420	1700	410
Total gouvernorat de Beja	125761	97675	63764	94150

Gouvernorat de Kef

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère de l'Équipement, l'habitat et l'aménagement du territoire	81254	53055	13880	18460
Le Ministère de l'Éducation	3029	4063	3173	2285
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique			1280	
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi	101	120	1945	2590
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale (développement intégré)	8488	4244		13280
Ministère de l'Intérieur	1141	1495	1884	3970
Ministère de la Défense nationale			1333	
Ministère du tourisme et de l'artisanat			35	87
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	1428	1345	987	980
Ministère des affaires religieuses			35	60
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	300	1200		
Ministère de la Santé	1300	2250	2200	9025
Ministère de l'industrie	1451	1300		
Ministère de la Justice	59	631	1568	800
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	33622	52630	41057	51701
Ministère des Finances			1089	954
Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des seniors	175	869	1417	579
Ministère des transports	1724	8489	4079	1700
Ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique	327	729		
Ministère de la jeunesse et des sports	400	24	1700	1810
Total du gouvernorat du Kef	134799	132444	77662	108281

Gouvernorat de Siliana

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère de l'Équipement, l'habitat et l'aménagement du territoire	73692	80515	10860	27717
Le Ministère de l'Éducation	8681	10947	4998	2418
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique			700	300
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi		31	50	100
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	2624	4763		
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale		600		12963
Ministère de l'Intérieur			2957	4090
Ministère de la Défense nationale			1333	178
Ministère du tourisme et de l'artisanat				48
Ministère des Affaires sociales			100	640
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	343	617	794	1581
Ministère des affaires religieuses			55	97
Ministère de la Santé	50	44	1050	5710
Ministère de l'industrie	1760	2315		
Ministère de la Justice			1287	520
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	14580	21653	22166	21373
Ministère des Finances	340	523	990	563
Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des seniors		356	1251	311
Ministère des transports		83	2892	990
Ministère des Technologies de la Communication et de l'Économie Numérique	271	387		
Ministère de la jeunesse et des sports	5319	2767	1100	300
Total du gouvernorat de Siliana	107660	125601	52583	79899

Gouvernorat de Jendouba

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère de l'Équipement, l'habitat et l'aménagement du territoire	32982	52865	11280	19958
Le Ministère de l'Éducation	7047	1234	5697	3270
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	128	462	1320	
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi			1650	1985
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	7992	29226		20375
Ministère de l'Intérieur			3802	2723
Ministère de la Défense nationale			1333	
Ministère du tourisme et de l'artisanat	126	940	3072	184
Ministère des affaires sociales			40	300
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	218	1746	1142	506
Ministère des affaires religieuses			195	42
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	27	4569	126	
Ministère de la Santé	280	2303	1000	6880
Ministère de l'industrie	252	2376		
Ministère de la Justice			480	170
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	26666	15571	53233	38116
Ministère des Finances	127	81	1240	1217
Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des seniors		378	1310	906
Ministère des transports	3454	3088	1798	650
Ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique	191	2354		
Ministère de la jeunesse et des sports	4282	4507	600	1480
Total du gouvernorat de Jendouba	83772	121700	89318	98762

Gouvernorat de Kairouan

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique		2800		700
Ministère de l'Équipement, l'habitat et l'aménagement du territoire	63909	99864	88117	61941
Le Ministère de l'Éducation	3162	4298	2156	5856
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	3644	4156	2226	520
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi	233	1214	1254	1575
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	2486	1936	230	38886
Ministère de l'Intérieur	284	2481	3663	5736
Ministère du tourisme et de l'artisanat	151	486	1646	1090
Ministère de la jeunesse et des sports	1878	3118	4421	480
Ministère des Affaires sociales	823	20	25	200
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	149	247	906	901
Ministère des affaires religieuses	435			171
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	3699	5780	9894	32427
Ministère de la Santé	3311	2149	2000	6965
Ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines	3276	5856	3563	16170
Ministère de la Justice	470	192	1609	630
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	22765	22954	25935	23885
Ministère des Finances		24	15	834
Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des seniors	40	453	3002	1430
Ministère des transports	625	2789	10782	21087
Ministère des biens d'État et des affaires foncières	8		16	
Total du gouvernorat de Kairouan	111 348	160 816	161 460	221 484

Gouvernorat de Sfax

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère de l'Équipement, l'habitat et l'aménagement du territoire	63456	49649	47832	61137
Ministère de l'éducation	18940	13544	11406	6750
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	7399	6599	7245	960
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi	550	629	855	905
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	21681	21595	17769	26280
Ministère de l'Intérieur	150	975	2680	2020
Ministère du tourisme et de l'artisanat			11	4
Ministère des Affaires sociales	968	1200	700	
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	1643	304	275	1767
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	35514	36638	39988	50079
Ministère de la santé	4837	40950	44430	42750
Ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines	6239	8932	19650	18750
Ministère de la justice	460	1698	1102	1220
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	26782	27996	28698	19082
Ministère des finances			2213	2560
Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des seniors	935	308	294	131
Ministère des transports	5728	44204	14802	4150
Ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique	4584	4412	3394	3250
Ministère de la jeunesse et des sports	2102	2766	2800	1880
Total Gouvernorat de Sfax	201 968	262 399	246 144	243 675

Gouvernorat de Kasserine

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère des affaires religieuses			40	55
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	498,06	1040,45	1171	66
Ministère des Affaires sociales	205,2	395,05	100	100
Ministère du tourisme et de l'artisanat			209	124
Ministère des transports	1793	4	3606	200
Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières		383,25	200	250
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	849,75	40,44	2210	320
Ministère des Finances	327,38	69,67	369	418
Ministère de la Justice	261,7	4,5	1600	930
Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des seniors	788	1585,65	1556	1121
Ministère de la jeunesse et des sports	5914,7	5922,3	2600	1500
Ministère de l'Intérieur	732,93	1830,81	1957	2515
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	898,755	731,845	1076	2537
Le Ministère de l'Éducation	13753,8	3018,4	8710	2944
Ministère de la Santé	7057,35	23793,05	3900	12810
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	12550,2	19717,7		23332
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	59286,44	19248,225	39533	37657
Ministère de l'Équipement, l'habitat et l'aménagement du territoire	74459,218	90429,824	31045	41355
Ministère de la Défense nationale			1333	
Total du gouvernorat de Kasserine	189296.384	173466.386	101 215	128 234

Gouvernorat de Sidi Bouzid

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère du Commerce	252	98	15	105
Ministère de l'Équipement, l'habitat et l'aménagement du territoire	26638	60378	86416	43270
Le Ministère de l'Éducation	14394	6806	6809	9929
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	507	36	220	350
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi	1500		1200	1000
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	27274	19690	21806	33148
Ministère de l'Intérieur	9409	5614	4334	3693
Ministère du tourisme et de l'artisanat			120	200
Ministère des Affaires sociales	1033	221	1212	500
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	2443	1080	1457	2547
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	8082	12888	44283	27450
Ministère de la Santé	3040	4707	2596	5521
Ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines	17996	5707	29427	79432
Ministère de la Justice	142	154	626	2352
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	29418	31386	31210	35400
Ministère des Finances	239	59		288
Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des seniors	300	979	1454	2406
Ministère des transports	3250			3840
Ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique	5119	3591	3685	70
Ministère de la jeunesse et des sports	6990	5641	1696	8821
Total du gouvernorat Sidi Bouzid	158 026	159 035	238 566	260 322

Gouvernorat de Gafsa

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère de l'Équipement, l'habitat et l'aménagement du territoire	30 634	44 248	48 193	49 083
Le Ministère de l'Éducation	5 975	7 795	3 878	18 500
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	750	2 150	2 960	680
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi	50	620	1 200	8 000
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	10 448	12 165	10 640	18 648
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	150	250	493	2 000
Ministère du tourisme et de l'artisanat	190	250	992	185
Ministère de la jeunesse et des sports	2 035	1 034	2 980	1 110
Ministère des Affaires sociales	169	190	150	200
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	2 955	4 112	7 258	9 000
Ministère de la Santé	2 500	3 000	3 500	6 280
Ministère de l'industrie	1 500	2 000	2 200	3 500
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	37 329	31 459	33 764	36 604
Ministère des Finances	1 200	800	178	217
Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des seniors	800	1 250	1 705	1 691
Ministère des transports	1 943	3 095	5 984	3 350
Ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique	187	325	740	1 050
Total du gouvernorat de Gafsa	98 815	114 743	126 815	160 098

Gouvernorat de Kébili

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère de l'Équipement, l'habitat et l'aménagement du territoire	17162	17917	12796	6520
Le Ministère de l'Éducation	1949	2983	3861	2375
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi	1195	524	270	
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	8747	14469	4134	6855
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	93	83	97	3000
Ministère de la défense (Rajim Maatouq + Al-Mohadith)	2511	2618	1455	6000
Ministère du tourisme et de l'artisanat	175	285		
Ministère de la jeunesse et des sports	2613	653	892	9650
Ministère des Affaires sociales	126	38	295	450
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	2708	3731	2727	6148
Ministère de la Santé	1207	2301	1257	1100
Ministère de l'industrie	3542	2105	3024	2470
Ministère de la Justice	676	225	601	
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	16136	16988	11466	41667
Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des seniors	125	650	593	2787
Ministère des transports	2479	2397		
Ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique	2390	4300	3989	952
Total du gouvernorat Kébili	63833	72 264	47 456	89 974

Gouvernorat de Tozeur

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère de l'Équipement, l'habitat et l'aménagement du territoire	15 300	3 300	33 600	8 000
Le Ministère de l'Éducation	2 600	510	20 410	9 990
Ministère des Affaires sociales	3 100	600	1 600	15 700
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	3 540	140	690	210
Ministère de l'industrie			1 700	
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	10 100	3 820	12 100	37 000
Ministère des Finances	5 050		10 050	21 790
Ministère des transports	600	320	21 210	
Ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique	2 730	390	2 240	10 010
Total du gouvernorat de Tozeur	43 020	9 080	103 600	102 700

Gouvernorat de Gabes

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère de l'Équipement, l'habitat et l'aménagement du territoire	30 564	28 014	45 413	79 431
Le Ministère de l'Éducation	5 060	4 566	8 875	2 479
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	1 560		3 300	2 830
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi	97	1 819	496	550
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	10 688	9 325		12 572
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	40		510	700
Ministère du tourisme et de l'artisanat	116	300		1 200
Ministère de la jeunesse et des sports	2 600	1 959	3 381	2 630
Ministère des Affaires sociales			241	1 500
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	1 370	24 004	4 295	15 233
Ministère de la Santé	3 291	2 620	7 600	7 090
Ministère de l'industrie	858	3 125	2 800	1 030
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	26 904	30 441	11 922	27 206
Ministère des Finances		365	1 531	
Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des seniors		320	3 160	1 030
Ministère des transports		16 000	1 500	3 000
Ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique	78	313	391	500
Total du gouvernorat de Gabes	83 226	123 171	95 415	158 981

Gouvernorat de Médenine

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère de l'Équipement, l'habitat et l'aménagement du territoire	18 991	32 474	24 487	61 156
Le Ministère de l'Éducation	1 500	1 500	1 793	3 380
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi		2 391		
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	12 578	2 941	16 703	16 460
Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine	230	1 199	826	345
Ministère de l'Intérieur		5362	4104	2853
Ministère de la jeunesse et des sports	1 972	2 070	7 113	657
Ministère des Affaires sociales	430	100	194	360
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	610	27 036	16 260	26 176
Ministère de la Santé	2 247	6 105	1 817	5 015
Ministère de l'industrie	22 117	53 843	25 835	12 353
Ministère de la Justice	385	435	820	520
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	129 067	23 671	32 628	39 109
Ministère des Finances	350	329	537	2 091
Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des seniors		246	1 948	1 767
Ministère des transports	489	10 875	15 834	48 095
Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières		500	305	300
Ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique	2 957	4 692	8 839	688
Total du gouvernorat de Médenine	193 923	175 769	160 043	221 325

Gouvernorat de Tataouine

En Milles de Dinars

Ministère	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Estimation 2019
Ministère de l'Équipement, l'habitat et l'aménagement du territoire	27 065	52 747	38 443	28 295
Le Ministère de l'Éducation	748	2 623	6 606	5 352
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi				827
Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale	3 776	4 516	1 262	6 967
Ministère du tourisme et de l'artisanat		1 445	272	136
Ministère de la jeunesse et des sports	1 300	209	386	1 272
Ministère des Affaires sociales			320	
Ministère des Affaires locales et de l'Environnement	8 350	3 244	2 977	6 241
Ministère de la Santé	686	788	727	1 397
Ministère de l'industrie	292	5 243		1 265
Ministère de la Justice		73		3 154
Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	14 223	17 324	16 430	26 077
Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des seniors	120	940	426	1 859
Ministère des transports	1 200	2 050	4 000	2 570
Ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique	630	2 240	1 490	1 774
Total du gouvernorat de Tataouine	58 390	93 442	73 339	87 186